

INTRODUCTION

« Regarder le travail comme une énigme, ça change tout : que l'on soit enseignant, formateur, accompagnateur d'insertion ou responsable des ressources humaines. En effet, cela veut dire qu'on cherchera à poser les bonnes questions avant de construire une réponse quelconque... »

Louis Durrive

Ce dossier a été conçu pour vous proposer :

- des clefs pour comprendre les questionnements liés au travail,
- des repères pour alimenter et faire avancer votre réflexion.

Notre sélection est issue des travaux menés au sein de notre groupe de travail.

***Dossier réalisé et coordonné par Dominique Rousselin-Legrand. CREFOR
Avec la participation de :
Germaine Doley. IFA/CCI Rouen
Marie-Noëlle Fabre. IDS
Cécile Feydel DAFCO/CAFOC***

SOMMAIRE

Introduction	1
Présentation du conférencier	
• Biographie, bibliographie.....	5
Coup de cœur des documentalistes	
• Article illustrant le thème de la conférence.....	7
Bibliographie sélective	51
Webographie	
• Laboratoires.....	57
• Sites officiels.....	62
• Revues en ligne.....	63
Editeurs	65
Médias pour en savoir plus	67
Centres ressources du réseau Ranfor	69

Biographie, bibliographie du conférencier

Michel PIGENET est professeur à l'université Paris I

Thèmes de recherches

Ses recherches portent sur la construction des identités sociales en milieu populaire, le travail, considéré sous l'aspect de l'activité concrète, des relations, représentations, normes et conventions, qu'il suscite et qui définissent les conditions de son exercice, demeure un axe privilégié d'étude. Dans la continuité de précédentes investigations conduites sur le salariat rural, puis sur les dockers et, plus récemment, sur les centres d'appels intégrés, ses travaux s'intéressent plus spécialement à l'histoire de l'intermittence, des marges et des formes atypiques du salariat moderne. Michel Pigenet assure par ailleurs la direction d'une enquête en voie d'achèvement sur la mémoire du travail en région parisienne et dirige avec Francine Soubiran-Paillet un programme international de recherches autour du thème États et relations de travail au XXe siècle - Europe et Amérique du Nord.

L'articulation du social et du politique constitue un second axe de recherches et de réflexion, attentif aux modes d'intervention des groupes populaires dans le champ politique, à leurs usages des règles instituées, aux phénomènes de domination et de légitimation. Ces questions sont au centre du séminaire « Histoire sociale et économique du politique », « Histoire politique du social et de l'économie », codirigé avec M. Margairaz et D. Tartakowsky et de plusieurs contributions à des journées d'étude.

Le troisième axe, à la croisée des deux autres, concerne les formes d'organisation, les références et les pratiques syndicales au XXe siècle, en France et en Europe. Outre la codirection de la publication des actes des colloques « L'apogée des syndicalismes en Europe occidentale (années 1960-1985) » et « La CGT des années 1950 », il travaille actuellement sur les syndicats légaux sous Vichy, la propagande et la communication syndicales, la dimension internationale du syndicalisme.

Ouvrages

Direction avec B. Garnier de l'ouvrage réalisé avec la collaboration de M. Dandel, G. Duboc, A. Kitts, E. Lapersonne, Les victimes civiles des bombardements en Haute-Normandie (1er janvier - 12 septembre 1944), Caen, CRHQ-IREN-La Mandragore, 1997, 350 pp.

Co-auteur avec M. Margairaz, P. Saly, J.-L. Robert de l'ouvrage : Industrialisation et sociétés en Europe occidentale (1870-1970), Paris, Atlande, 1998, 320 pp.

En collaboration avec C. Charle, J. Lalouette, A.-M. Sohn, La France démocratique (combats, mentalités, symboles). Mélanges offerts à Maurice Agulhon, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, 491 pp.

Contributions à des ouvrages collectifs

De l'atelier à l'usine : mutations du travail et rapports sociaux, contribution à Histoire sociale de l'Europe, textes réunis par F. Guedj et S. Sirot, Ed. Seli Arslan, 1998, pp. 59-71.

Confrontations des savoirs et rapports de pouvoir dans les situations de travail in Travail et politique, APST-APRIT, Aix-en-Provence, 1998. pp. 47-51.

L'évolution des modes d'organisation syndicale chez les dockers havrais et rouennais dans l'entre-deux-guerres, contribution avec J. Barzman au colloque Les ports normands : un modèle?, Rouen, PUR, 1999, pp. 185-200.

Normes juridiques, impératifs industriels et compromis social : les dockers français et la "privatisation des quais". Les cas de Dunkerque et de Fos au début des années 1970 , in A.-L. PIETRI-LEVY, J. BARZMAN, E. BARRE (textes réunis par), Environnements portuaires, Dieppe, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2004, pp. 439-454.

Les travailleurs de la manutention portuaire ou les métamorphoses du modèle corporatiste, in S. KAPLAN, P. MINARD, Le corporatisme : impasse ou troisième voie ?, Paris, Belin, 2004, pp. 265-280.

L'histoire sociale en question ; perspectives et enjeux , Histoire et sociétés, Hors série n° 1, juin 2004, pp. 6-14.

Articles et préfaces

L'histoire du travail, une histoire en chantier , entretien avec Sylvie April et Anne Jollet, Cahiers d'Histoire, revue d'histoire critique, n° 83, 2001, pp. 99-122.

Identité professionnelle et masculinité. Une approche historique des rapports sociaux sexués dans les ports français aux XIXe et XXe siècles , Le Mouvement social, n° 198, janvier-février 2002, pp. 55-74.

Point de vue sur l'histoire sociale et l'Institut CGT d'Histoire sociale à l'occasion de son 20e anniversaire , Les Cahiers de l'Institut CGT d'Histoire sociale, n° 81, mars 2002, pp. 7-8.

Avec Christian Chevandier, « **L'histoire du travail à l'époque contemporaine** ; clichés tenaces et nouveaux regards » , Le Mouvement social, n° 200, juil.-sept. 2002, pp. 163-169.

QUE SAIS-JE ?

Le travail

DOMINIQUE MÉDA

Ancienne élève de l'École normale supérieure
ancienne élève de l'École nationale d'Administration
agrégée de philosophie



Chapitre I

L'AVÈNEMENT DU TRAVAIL¹

I. – Les sociétés
non fondées sur le travail

Il ne s'agit pas ici de soutenir que le travail n'aurait pas existé à un moment puis aurait brutalement fait son apparition, mais plutôt que, si les hommes ont toujours dû se confronter à la nature pour survivre et ont toujours transformé leurs conditions de vie, ces activités, d'une part, n'ont pas toujours été rassemblées sous une catégorie unique et, d'autre part, n'étaient pas au fondement de l'ordre social. Trois types d'approches différentes nous le confirment.

1. **Les sociétés précapitalistes.** – Les sociétés primitives offrent un premier exemple de sociétés non structurées par le travail. L'étude de leur fonctionnement met notamment en évidence que la logique d'accumulation et de production pour l'échange qui sera au cœur de la future définition du travail n'a pas d'existence dans ces sociétés et que l'on n'y trouve pas non plus trace d'un noyau conceptuel du travail correspondant à une activité pénible liée à la satisfaction des besoins. Les recherches anthropologiques et ethnologiques se rapportant aux modes de vie des sociétés

1. Ce chapitre reprend, dans ses deux premières parties, l'argumentation générale développée plus en détail dans D. Méda, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, 1995, rééd. Flammarion, « champs », 1998.

prééconomiques mettent en effet clairement en évidence qu'il est impossible de trouver une signification identique au terme de travail employé par les différentes sociétés étudiées, « certaines d'entre elles n'ayant pas même de mot distinct pour distinguer les activités productives des autres comportements humains et ne disposant d'aucun terme ou notion qui synthétiserait l'idée de travail en général [...] La langue ne comporte pas non plus de termes désignant les procès de travail au sens large, comme la pêche, l'horticulture ou l'artisanat »¹. Certaines sociétés ont une conception très extensive du travail, d'autres ne désignent par ce terme que les activités non productives. En revanche, on trouve des mots pour évoquer la peine et la souffrance, mais ils ne sont pas liés à un certain type d'activités, par exemple celles visant à satisfaire les besoins.

Par ailleurs, celles-ci présentent de considérables différences avec notre concept de travail. D'abord, parce que le temps consacré aux activités de reproduction des conditions matérielles de la vie est, contrairement à ce qu'indique une mythologie simpliste représentant l'homme primitif écrasé de travail, relativement faible. Marshall Sahlins a montré comment la place qu'occupent ces activités était circonscrite, les besoins étant satisfaits en peu de temps et avec un minimum d'efforts. L'idée de besoins illimités est inexistante, de même que tout ce que l'idéologie économique et l'idée de création de valeur apporteront avec elles. Nous nous trouvons dans deux mondes, deux systèmes de valeur, deux types

1. Ph. Descola, cité par M.-N. Chamoux, Sociétés avec et sans concept de travail, *Sociologie du travail*, hors série, Dunod, 1994. Voir aussi Chamoux, in Kergoat *et al.*

de représentations totalement différents, incommensurables. L'idée d'accumulation ou de production supérieure à celle nécessaire à la satisfaction des besoins, destinée par exemple à la vente en vue de la réalisation d'un profit, est tout simplement inconcevable. Par ailleurs, l'activité de production n'est jamais exercée à titre individuel et pour des motivations purement individuelles. Enfin, si des efforts sont bien déployés, ils ne concernent pas les activités liées à la subsistance mais plutôt des activités sociales situées à mi-chemin entre l'effort et le jeu : « Le labeur, au lieu de représenter un moyen en vue d'une fin, est en un sens une fin en soi »¹. Les faits sociaux qui structurent ces sociétés sont d'une nature autre qu'économique. Ils sont prioritairement sociaux, et font intervenir des liens de sang et de parenté, des symboles, des relations avec la nature et la tradition... Comme le résume M. Sahlins, « le travail n'est pas une catégorie réelle de l'économie tribale ».

2. **L'apport grec.** – Ce constat est partagé en tout point par les recherches les plus abouties dont nous disposons sur l'époque grecque archaïque et classique et par l'étude des textes des littérateurs et philosophes qui ont, à de nombreuses reprises, abordé ces questions. Comme l'explique J.-P. Vernant : on trouve en Grèce des métiers, des activités, des tâches, on chercherait en vain le « travail ». Les activités sont au contraire classées dans des catégories irréductiblement diverses et traversées par des distinctions qui interdisent de considérer le travail comme une fonction unique. La plus importante concerne la

1. B. Malinowski, *Les Argonautes du pacifique occidental*, Gallimard, 1989, p. 118.

différence entre les tâches rassemblées sous le terme de *ponos*, activités pénibles, exigeant un effort et un contact avec les éléments matériels, donc dégradant, et celles qui sont identifiées comme *ergon*, plus tard œuvre, qui consistent en l'imposition d'une forme à une matière. Dans la Grèce archaïque, la hiérarchie des activités s'ordonne selon le plus ou moins grand degré de dépendance par rapport aux autres (hommes) qu'elles impliquent. En bas de l'échelle, l'activité des esclaves, suivie de celle des artisans et mendiants (qui appartiennent à la même catégorie, celle où l'on ne vit que de la commande ou de la rétribution d'autrui). Les activités commerciales sont également condamnées : les activités qu'on appellerait aujourd'hui laborieuses – même si, rappelons-le, elles ne sont pas à l'époque rassemblées sous le même concept – ne sont pas méprisées en elles-mêmes mais surtout en raison de la servitude à autrui qu'elles entraînent.

Platon et Aristote ne feront que confirmer cette vision : l'idéal individuel et social qu'ils décrivent consiste à se libérer de la nécessité pour se consacrer aux activités libres (activité morale, activité politique, qui sont caractérisées par le fait qu'elles sont soustraites à la nécessité, ne visent pas à autre chose qu'elles-mêmes, ont en elles-mêmes leur propre fin). À la question de savoir si l'artisan (qui n'est pas un esclave – instrument animé – mais un homme exerçant un *ergon* et non un *ponos*) peut être un citoyen, Aristote répond clairement par la négative : esclaves et artisans sont soumis à la nécessité, astreints à la reproduction des conditions matérielles de vie et surtout à autrui et donc ne disposent pas de la liberté nécessaire pour participer à la détermination du bien-être de la cité. L'artisan, qui sera souvent considéré, plus tard,

comme le prototype du travailleur libre, n'est jamais considéré comme un producteur qui arracherait à la nature un nouvel objet, exerçant par là même un pouvoir transformateur. Les Grecs sont infiniment éloignés de ce que nos siècles modernes ont « inventé » : la production, l'ajout de valeur, la transformation de la nature... Notamment, l'idée que la nature serait un vaste champ à transformer en valeur et objets susceptibles de satisfaire les besoins humains est totalement absente. L'artisan n'est pas un créateur mais un imitateur et son rôle consiste strictement à fabriquer un objet bien adapté à l'usage qu'on en attend. Dans le monde clos et cyclique des Grecs, l'idée même de glorifier une activité par nature illimitée, visant à supprimer le naturel pour y mettre de l'artificiel et n'ayant pas pour but de permettre à l'homme de parvenir à un état stable, immobile et équilibré est impossible : « L'homme laborieux accomplit son labeur en vue de quelque fin qu'il ne possède pas, mais le bonheur est une fin qui ne s'accompagne pas de peine, mais de plaisir »¹, écrit Aristote.

Enfin, ce n'est pas l'échange qui est à l'origine du lien social : il ne suffit pas à faire société. Pour atteindre la cité politique, indique Platon, il est nécessaire qu'Hermès parte en quête des capacités proprement politiques et les répartisse également entre les hommes. Le lien politique est d'une nature radicalement différente du lien matériel qui oblige les hommes à s'utiliser les uns les autres pour subsister. Ce n'est pas du travail que naît le lien social.

3. Dieu travaille-t-il ? – Tout au long de la domination de l'Empire romain, et jusqu'à la fin du Moyen

1. Aristote, *La Politique*, livre VIII, chap. III, Vrin, 1982.

Âge, la représentation de ce que nous appellerons plus tard le travail ne connaîtra pas de bouleversement majeur. La classification des activités telle qu'elle est présentée par Cicéron puis la classification médiévale des arts reprendront les distinctions que nous avons vues à l'œuvre chez les Grecs. Certes, l'existence de l'esclavage et d'une vaste classe de paysans met en évidence que de très nombreuses personnes étaient bien dans l'obligation de vendre leurs services ou de les échanger contre de maigres moyens de survie, mais il n'en reste pas moins que le fait même de ne pas pouvoir vivre de sa terre et de dépendre des autres pour sa survie était et restera tenu pour méprisable et que la grande opposition entre l'*otium* désiré et le *negotium* méprisé sera entièrement reprise des Grecs par les Romains, comme le rappelle Paul Veyne, nombreux exemples à l'appui. En outre, ce que nous appellerons plus tard travail n'est interprété ni comme un ajout de valeur ni comme une contribution à l'utilité générale. Le travail ne détermine pas l'ordre social, il n'est pas au centre des représentations que la société se fait d'elle-même, il n'est pas encore considéré comme le moyen de renverser les barrières sociales et d'inverser les positions acquises par la naissance. Le travail n'est créateur de rien.

Comment concilier ce dédain et cette absence avec ce qui est généralement dit de la pensée chrétienne qui aurait fait du travail à la fois un acte divin (la création serait un travail puisque « Dieu se reposa le septième jour ») et un acte profondément humain puisque l'on a coutume de traduire ainsi la punition divine lorsque Dieu chasse Adam et Ève du Paradis : « Tu travailleras à la sueur de ton front » ? Une fois encore nous devons nous déprendre des traductions successives qui ont été faites de ces textes et de leur réinterprétation

tardive à l'aide de catégories modernes : il nous faut comprendre les textes strictement. La condamnation divine d'Adam est ainsi formulée : « Le sol sera maudit à cause de toi. C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie. » La synthèse sous la forme de l'invention du travail comme punition divine est le résultat de réinterprétations successives. Quant à l'idée que Dieu aurait pu « travailler » pendant six jours pour se reposer le septième, elle n'est aucunement conforme aux représentations philosophiques de ces diverses époques. Ce n'est qu'au XIX^e siècle – et c'est évidemment un moment majeur – que l'on pourra envisager la possibilité d'un Dieu « travaillant » à la création du monde. L'analyse du texte met d'ailleurs bien en évidence que Dieu n'agit pas mais ordonne aux éléments de se mettre en place : « Dieu dit... et cela fut fait ainsi ».

Il faudra des siècles pour que la Création de la Genèse puisse commencer à être réinterprétée dans le sens d'une œuvre et d'un travail divin. Saint Augustin exprime le mieux les transformations dont son époque va être le théâtre : l'*otium*, synonyme d'un loisir studieux, cultivé et loué pendant toute la période antique, devient synonyme de paresse, cependant que le terme d'*opus* commence à être employé pour désigner à la fois l'acte divin et l'activité humaine, même si ce n'est que de façon métaphorique que l'on peut dire que Dieu et l'homme font la même chose. La Création est de plus en plus interprétée comme une œuvre, premier pas vers la compréhension du monde comme processus, qui s'épanouira au XIX^e siècle. Le travail n'est cependant toujours pas valorisé : ce que nous appellerons plus tard travail n'est qu'une occupation, instrument privilégié de lutte contre l'oisiveté et la paresse, voire

les mauvaises tentations qui toutes détournent de l'objet principal, la contemplation et la prière.

Voilà bien l'essentiel : même si commence à se distinguer une catégorie d'actions pénibles et visant à satisfaire les besoins, exercées ou non en vue de l'obtention des moyens de vivre, elle n'est en aucune manière valorisée : le mépris du gain l'explique certes, mais aussi, plus profondément, le désintéret, enraciné dans la philosophie et dans la religion, pour tout ce qui aurait à voir avec un aménagement raisonné de l'ici-bas alors que l'essentiel est dans l'Au-delà. Tout au long du Moyen Âge vont s'opérer, lentement, les transformations qui amèneront le XVIII^e siècle à inventer non seulement, dans son unicité, la catégorie de travail, mais aussi à reconnaître sa valeur. Saint Thomas d'Aquin développera l'idée d'utilité commune, rendant ainsi licites un certain nombre de tâches et de métiers, ainsi que la rémunération de ceux-ci. Comme le souligne le *Dictionnaire historique de la langue française* dirigé par A. Rey, le mot travail va peu à peu se comprendre comme activité source de revenus puis devenir synonyme d'activité productive. L'idée d'activité quotidienne permettant de subsister se développe au XVII^e siècle.

II. – Genèse des sociétés fondées sur le travail

1. **Le travail, facteur de production.** – L'« invention du travail », qui signifie tout à la fois que l'article défini peut enfin être utilisé (le travail), que la catégorie trouve son unité et le concept sa compréhension, va s'opérer au cours du XVIII^e et du XIX^e siècle, en trois temps, trois époques, chacune venant ajouter une

couche de signification supplémentaire, sans jamais se substituer aux précédentes.

Le XVIII^e siècle est clairement, à la lecture des principaux textes politiques, philosophiques et économiques, celui où le terme de travail trouve son unité. Et il importe considérablement de comprendre sous quelle forme cela advient : il va être possible de dire « le » travail à partir du moment où un certain nombre d'activités qui n'étaient pas liées jusque-là, qui étaient régies par des logiques irréductiblement diversifiées, vont devenir suffisamment homogènes pour pouvoir être rassemblées sous un seul terme. À bien lire Smith, et ses contemporains ou ses disciples, le travail est précisément avant tout une unité de mesure, un cadre d'homogénéisation des efforts, un instrument permettant de rendre les différentes marchandises comparables. Son essence, c'est le temps. La notion de travail trouve son unité, mais au prix du contenu concret des activités qu'il recouvre : le travail est construit, instrumental, abstrait. Et il est aussi marchand et détachable de la personne : Pothier, juriste qui écrit à la même époque que Smith, décrivant la catégorie des choses qui peuvent être louées, cite « les maisons, les fonds de terre, les meubles, les droits incorporels, et les services d'un homme libre ». Instrument de la comparabilité de toute chose, le travail devient en même temps, dans la philosophie smithienne, le fondement et le ciment de l'ordre et du lien social : dans une société qui doit être tout entière tendue vers la recherche de l'abondance, le rapport qui lie les individus est fondamentalement celui de la contribution des individus à la production, et de leur rétribution, dont le travail est la mesure.

La double dimension de ce travail qui s'invente ne doit pas être négligée : détachable, abstrait et mar-

chand, le travail devient en même temps la clef de l'autonomie des individus. Par mon travail, non seulement je peux obtenir les moyens de vivre, mais mon travail, ma faculté d'améliorer l'existant est le fondement de ma capacité à m'approprier celle-ci, comme le souligne Locke : « Le travail, qui est mien, mettant ces choses hors de l'état commun où elles étaient, les a fixées et me les a appropriées »¹. Le travail apparaît comme cette énergie, propriété de l'individu, qui permet de rendre différent, d'accommoder en quelque sorte le donné à l'état de nature et de le mettre sous la forme de l'usage pour autrui. Cette capacité à sortir de l'état naturel, à améliorer, cette capacité appartenant à chacun d'entre nous et qui s'exerce sur autre chose, qui peut s'exercer spontanément ou être échangée contre un salaire, fonde la possibilité pour les individus de sortir de la relation de servage, leur possibilité d'exister par eux-mêmes.

Cette « révolution », dont on a peine à démêler les différentes dimensions, qui à la fois rend possible l'émancipation de ceux qui travaillent, invente le travail comme le fondement de l'ordre social et marque le début d'une course à l'augmentation indéfinie de la production et de la richesse, d'où vient-elle, pourquoi s'est-elle produite ? Max Weber a mis en évidence le formidable changement de mentalités qui s'est opéré au cours de plusieurs siècles pour aboutir à une promotion inédite de l'enrichissement individuel et collectif, soudainement érigé en objectif suprême des communautés humaines, et dès lors pour légitimer de la façon la plus extraordinaire qui soit l'« enrégimentement » de la population tout entière dans le travail. Cette révo-

1. *Traité du gouvernement civil*, chap. 5, p. 162-167, GF.

lution n'aurait pu exister, explique Weber, sans la conversion des mentalités qui s'est opérée à cette époque grâce à la réinterprétation des textes bibliques et qui consiste principalement en une valorisation des activités terrestres. Il est devenu légitime, à un moment, d'aménager rationnellement le monde, non pas parce que ce comportement entraînerait une récompense dans l'Au-delà mais bien plutôt parce qu'il manifeste en lui-même le signe de l'élection. C'est ainsi que la condamnation qui pesait depuis des siècles sur la volonté d'enrichissement, l'investissement dans l'ici-bas, s'est retrouvée promue comme activité fondamentale et que s'est produit « ce bouleversement stupéfiant de l'ordre moral et idéologique » qui a entraîné « une large approbation de la volonté d'enrichissement »¹.

Sans doute faut-il aller encore plus loin et prendre la mesure complète des bouleversements intervenus dans la représentation du monde en quelques siècles : fin des communautés naturelles, disparition des principes qui ordonnaient auparavant le monde et les communautés humaines, risques de remise en cause perpétuelle de l'ordre social, nécessité de trouver de nouvelles modalités d'inscription des individus dans des règles. Le travail a ceci d'extraordinaire qu'il permet à la fois l'émancipation et l'enrichissement individuel en augmentant immédiatement la richesse collective. Sur le travail peut être fondé un ordre social quasi naturel et intangible, qui détermine les positions des individus dans la société à partir de leur contribution objective à la production, un ordre difficile à remettre en cause, contrairement à celui qui pourrait naître de la politique. Le travail et l'économie comme solution infiniment plus avantageuse que la politique

1. Albert O. Hirschman, *Les passions et les intérêts*, PUF, p. 15.

pour « tenir » des individus que rien d'autre ne pourrait tenir ensemble de manière aussi forte ? Défini comme « ce qui produit de la richesse », le travail est apparemment une solution à des problèmes bien plus larges.

Néanmoins, nous ne devons pas raisonner comme si le XVIII^e siècle avait opéré une découpe et une réduction par rapport à un concept beaucoup plus large de travail qui aurait existé auparavant (il n'y a pas eu, avant, un concept élargi de travail, entendu comme l'« œuvre de l'homme », que l'économicisme du XVIII^e siècle aurait mutilé en réduisant le travail à son aspect abstrait, marchand et détachable) : l'unicité de la notion et ses attributs (abstrait, quantifié et détachable) sont apparus en même temps. Par ailleurs, même si au XVIII^e siècle le travail devient le fondement de l'ordre social (notamment parce que l'ordre qu'il détermine, fondé sur les lois d'airain de la contribution et de la rétribution, semble suffisamment « naturel » et non arbitraire pour ne pas être sans cesse remis en cause), l'activité de travail elle-même n'est en aucune manière valorisée, glorifiée. Le travail reste chez Smith et ses contemporains synonyme de peine, d'effort, de sacrifice, comme Marx le reprochera plus tard à Smith. Le XVIII^e siècle voit donc l'invention du concept de travail comme « ce qui produit de la richesse » ou, en termes plus modernes, comme « facteur de production ».

2. Le travail, essence de l'homme. – Il en va différemment au début du XIX^e siècle, où tous les textes, notamment allemands et français, politiques et philosophiques, se font au même moment, dans les années 1800-1820, l'écho d'une même transformation : le travail n'est plus seulement une peine, un sacrifice,

une dépense, une « désutilité », mais d'abord une « liberté créatrice », celle par laquelle l'homme peut transformer le monde, l'aménager, le domestiquer, le rendre habitable tout en y imprimant sa marque. C'est exactement à ce schème que nous renvoie aujourd'hui toute une partie des penseurs sur le travail, lorsqu'ils indiquent que le travail serait, de toute éternité, l'opposition volontaire à la nature, au donné. Cette conception est pourtant parfaitement datée : c'est le XIX^e siècle, avec sa philosophie de l'histoire, sa valorisation du progrès et du mouvement, qui en est indéniablement l'inventeur.

Dès les années 1820, Hegel écrit que « l'Esprit est dans le travail de sa propre transformation ». C'est aussi à Hegel que nous devons la théorisation de l'histoire divine et humaine comme un processus, avec un début et une fin, un développement chargé de sens et surtout comme celle d'un anéantissement de la nature. Goethe le dira en d'autres termes : la tâche qui incombe à l'homme est d'anéantir perpétuellement et sans relâche le naturel pour mettre de l'humain, du spirituel à la place. Mais personne plus que Marx ne reconnaîtra le travail comme l'activité proprement humaine : toute activité vraiment humaine s'appelle travail et le travail est la seule activité vraiment humaine, celle par laquelle l'homme se distingue définitivement de l'animal. L'homme ou le pouvoir du négatif en acte. Le travail, c'est l'essence de l'homme, et les penseurs politiques du XIX^e siècle ne cesseront de se convertir à cette manière de voir les choses.

Néanmoins, entre Hegel et Marx, une différence essentielle importe : quoi qu'on ait dit de la fameuse dialectique du maître et de l'esclave et du fait qu'elle mettrait à la place ultime le travail, tout montre que chez Hegel, considéré ici comme éminent représentant de la

philosophie de la première moitié du XIX^e siècle, le travail n'est qu'une des multiples manières de mettre le monde en valeur, d'assurer cette tâche de spiritualisation de la nature et d'anéantissement du naturel. Mettre le monde en valeur, le spiritualiser, approfondir le développement, c'est certes travailler, mais c'est aussi faire des œuvres d'art, inventer des institutions politiques, approfondir les modalités de la liberté individuelle et des formes de la vie sociale, et cela concerne toutes les sphères de la vie et de la connaissance : la religion, la science, la philosophie, l'art, les institutions politiques, l'éducation. Ce processus pluriel, Hegel ne l'appelle pas travail mais *Bildung* (formation, approfondissement, développement) et le travail n'en est qu'un mode. Marx va réduire cette pluralité et n'élire, parmi toutes ces activités, qu'une et une seule manière de faire advenir l'humain : le travail, dans sa forme la plus industrielle, la production. Le concept de travail est ainsi tout à la fois considérablement étendu (presque toutes les activités humaines peuvent être considérées dans certaines conditions, comme du travail) et réduit, dans la mesure où son modèle concret est le travail industriel de transformation de la matière et de la nature sous la forme de la production.

Le travail devient parallèlement synonyme d'œuvre : dans l'objet que je fabrique, je mets quelque chose de moi-même, je m'exprime par son intermédiaire ; il est œuvre collective (en m'exprimant, je livre en même temps une image de moi-même aux autres). Comme l'indique Marx, lorsque le travail ne sera plus aliéné et lorsque nous produirons de manière libre, alors nous n'aurons plus besoin du médium de l'argent, et les biens ou services que nous produirons nous dévoileront les uns aux autres tels qu'en

nous-mêmes : « Supposons, écrit Marx, que nous produisions comme des êtres humains [...] Nos productions seraient autant de miroirs où nos êtres rayonneraient l'un vers l'autre »¹. Il y a là une indication très importante sur la société imaginée par le XIX^e siècle et en particulier par Marx : la production et par conséquent le travail sont rêvés comme le lieu central où s'opère l'alchimie du lien social dans une philosophie de l'interexpression et de la reconnaissance. Marx réussit à faire la synthèse de l'économie politique anglaise et de la philosophie allemande de l'expression, et s'inscrit dans une philosophie de l'humanisation : ce n'est plus seulement l'abondance matérielle que poursuit l'humanité, mais l'humanisation, la civilisation du monde, et cela s'opère principalement par le travail. Dès lors, on peut sans doute soutenir que, sur la sphère de la production, se sont fixées soudainement toutes les attentes et toutes les énergies utopiques : d'elle viendra non seulement l'amélioration des conditions de vie matérielles mais aussi la pleine réalisation de soi et de la société.

Cependant, Marx sait fort bien que le travail n'est pas encore cette liberté créatrice ou du moins qu'il ne l'est encore qu'en soi. Il ne deviendra tel, premier besoin vital, que lorsque nous produirons librement, c'est-à-dire lorsque le salariat aura été aboli et l'abondance atteinte. Alors, le travail ne sera plus peine, souffrance ou sacrifice, mais pure réalisation de soi, pleine puissance d'expression ; alors seulement, il n'y aura plus de différence entre travail et loisir.

1. Marx, Notes de lecture, in *Économie et philosophie, Œuvres, Économie*, t. II, Gallimard, 1979, p. 22. Voir aussi *Principes d'une critique de l'économie politique, Œuvres, Économie, op. cit.*, et *Ébauche d'une critique de l'économie politique, in Œuvres, Économie, op. cit.*

3. **Le travail, système de distribution des revenus, des droits et des protections.** – La troisième étape a été théorisée dans le discours social-démocrate allemand de la fin du XIX^e siècle¹, qui consiste à récupérer l'héritage socialiste (la croyance dans le caractère en soi épanouissant du travail et dans la nécessaire poursuite de l'abondance) en transformant profondément son enseignement. Au lieu de supprimer le rapport salarial, le discours et la pratique social-démocrates vont au contraire faire du salaire le canal par lequel se répandront les richesses et par le biais duquel un ordre social plus juste (fondé sur le travail et les capacités) et véritablement collectif (les « producteurs associés ») se mettra progressivement en place. Dès lors, l'État se voit confier une double tâche : être le garant de la croissance et promouvoir le plein-emploi, c'est-à-dire donner la possibilité à tous d'avoir accès aux richesses ainsi continûment produites.

Mais la contradiction par rapport à la pensée de Marx est complète car le discours social-démocrate soutient que le travail va devenir épanouissant alors même que c'est d'abord par le biais de l'augmentation des salaires et de la consommation que le travail devient essentiel et central. Comme l'écrit Habermas, « le citoyen est dédommagé pour la pénibilité qui reste, quoi qu'il en soit, attachée au statut de salarié, même s'il est plus confortable ; il est dédommagé par des droits dans son rôle d'utilisateur des bureaucraties mises en place par l'État-providence, et par du pouvoir d'achat, dans son rôle de consommateur de marchandises. Le levier permettant de pacifier l'antagonisme de classes reste donc la neutralisa-

1. Par exemple E. Bernstein, *Socialisme théorique et social-démocratie pratique*, Paris, Stock, 3^e éd., 1912.

tion de la matière à conflit que continue de receler le travail salarié »¹.

Autrement dit, la social-démocratie qui, entendue dans ce sens, nous inspire encore se fonde sur une profonde contradiction : elle pense le travail à la fois comme la modalité essentielle de l'épanouissement humain, individuel et collectif, mais sans plus se donner les moyens d'en faire une œuvre (car le travail reste hétéronome, exercé en vue d'autre chose) et surtout pas une œuvre collective où le travail serait le lieu d'une véritable coopération. Elle opère de ce fait une confusion majeure entre les deux conceptions du travail que la pensée socialiste antérieure avait toujours pris soin de distinguer : le travail réel, aliéné et dont la lutte politique doit réduire le temps qui y est consacré, et le travail libéré, qui deviendra un jour le premier besoin vital.

III. – Quelle perception du travail aujourd'hui ?

Nous vivons aujourd'hui avec un concept du travail qui est un conglomérat, le produit de la juxtaposition et de l'assemblage non repensés de ces trois dimensions du travail : le travail comme facteur de production, comme essence de l'homme et comme système de distribution des revenus, des droits et des protections. Les contradictions entre ces trois définitions sont légion (notamment, si le travail est facteur de production et vaut donc d'abord par le fait qu'il est source de richesse, son contenu importe peu, il n'est qu'un moyen en vue d'une fin autre que lui-même, c'est son

1. J. Habermas, *La crise de l'État-providence*, in *Écrits politiques*. Le Cerf, 1990.

efficacité qui prime et il faut viser à produire toujours plus avec toujours moins de travail, ce qui est en totale contradiction avec l'idée d'un travail-œuvre dont l'objet serait avant tout de permettre aux hommes de s'exprimer ainsi que de faire œuvre commune et qui serait à lui-même sa propre fin). Cet héritage non dé mêlé explique que nous ne parvenions pas à nous accorder sur une définition simple du travail, ni à choisir entre une définition « extensive » (le travail comme toute action humaine difficile et porteuse de transformation) et une définition plus restreinte (le travail comme participation rémunérée à la production de biens et services).

1. Le travail, création continuée ou participation rémunérée à la production de biens et services ? – Le XIX^e siècle a construit – à l'époque même où se développaient des conditions de travail inhumaines et où fleurissaient les discours sur le paupérisme – le mythe du travail épanouissant, en même temps qu'une véritable idéologie du travail. Le travail apparaît à cette époque à la fois comme une véritable liberté créatrice, le symbole de l'activité humaine, dont l'exercice complet est entravé par les conditions d'organisation de la production mais qui, un jour, permettra la fondation d'un ordre social plus juste, fondé sur l'apport de chacun à la production (un ordre des capacités) et comme le moyen d'une véritable œuvre collective. Le XIX^e siècle a rêvé d'une société où le travail deviendrait œuvre, premier besoin vital, et a dirigé toutes les énergies utopiques de l'époque vers la sphère de la production : « Dans la mesure où la forme de ce travail abstrait a déployé une force qui a pu tout imprégner, et qui a pénétré tous les domaines, les attentes étaient conduites à se porter elles aussi vers la sphère de la

production, ou pour le dire d'une formule, à vouloir que le travail s'émancipe de ce qui l'aliénait »¹.

C'est au XIX^e qu'a été théorisée tout à la fois l'idée d'une essence originelle du travail comme puissance créatrice de l'homme et celle d'une possible désaliénation du travail comme objectif des luttes sociales, objectif qui peut donc se résumer à faire advenir le travail tel qu'il est en vérité, tel qu'il est en soi ou tel qu'il devrait être. En soi, le travail serait pure puissance d'expression de l'homme, lieu par excellence de la fabrication du lien social, en plus d'être puissance de production des richesses et pourvoyeur de revenus et de droits. La distinction, encore assez claire au XIX^e siècle, entre travail aliéné et travail libéré va peu à peu s'estomper au XIX^e ainsi que les conditions strictes qui avaient été énoncées pour que puisse s'opérer le passage de l'un à l'autre. Le XX^e siècle, celui de la constitution du salariat est aussi celui où s'opère, dans les textes, la fusion entre réalité et idéal : le travail est, quoiqu'il en soit, l'activité distinctive et fondamentale de l'homme ; on emploiera désormais le même mot pour désigner toute activité transformatrice, les activités humaines telles qu'elles s'exercent à un moment donné dans un système de droits et d'échange déterminé, et l'idéal-type de l'activité purement humaine dont nous avons défini le modèle ci-dessus. Ce qui permet toutes les confusions.

Quelle est donc l'extension du concept de travail ? Comment choisir entre les définitions plus ou moins extensives auxquelles nous faisons référence dans le langage courant lorsque nous parlons du travail ? Dans un de ses rapports, la Commission européenne écrivait que le travail est « toute action finalisée ».

1. J. Habermas, *op. cit.*

Voilà une définition extrêmement large et qui recouvre presque toutes les actions humaines. Mais aimer, est-ce du travail, passer du temps avec ses enfants à la fois pour jouer et pour les éduquer, cela en relève-t-il ? Être militant dans un parti ou simplement passer du temps dans des conseils de quartier, est-ce du travail ? Faire la lessive et les courses quotidiennement, en est-ce ? Oui, si l'on veut opposer la notion au jeu, mettre en évidence le caractère sérieux et utile de l'activité, non dans les autres cas. Deux autres « définitions » ou approches ont été proposées récemment par un juriste, spécialiste des questions du travail, Alain Supiot. La première ouvre son livre *Critique du droit du travail* : « Dans la langue française, écrit-il, le premier sens attesté du mot travail désigne ce qu'endure la femme dans l'enfantement. Il désigne cet acte où se mêlent par excellence la douleur et la création, acte où se rejoue à chaque fois, comme dans tout travail, le mystère de la condition humaine. Car tout travail est le lieu d'un semblable arrachement des forces et des œuvres que l'homme porte en lui-même. Et c'est dans cette mise au monde des enfants et des œuvres que l'homme accomplit sa destinée ». Voilà une définition héritée de l'ensemble de l'histoire du terme dont nous avons retracé la genèse ci-dessus : le terme est pris dans son sens le plus large, comme l'activité spécifique de l'homme consistant à transformer le monde et lui-même ainsi qu'à produire non seulement une œuvre mais aussi une image de lui-même, la création divine continuée.

Dans *Au-delà de l'emploi*, livre important parce qu'il propose des réformes essentielles pour le travail et l'emploi dans les années futures, le groupe animé par Alain Supiot propose une autre définition du travail, tout aussi large : « La distinction du travail et de

l'activité n'est pas à rechercher dans la nature de l'action accomplie [...] Le travail se distingue de l'activité en ce qu'il répond à une obligation, que cette dernière soit volontairement souscrite ou légalement imposée [...] Il faut et il suffit qu'à un engagement d'agir soient attachés des effets de droit, pour que cette action puisse être qualifiée de travail. Cette qualification se trouve en fin de compte dépendre soit d'un engagement volontairement souscrit, soit de la loi qui consacre ainsi l'utilité sociale de certaines tâches »¹. On voit là aussi développée, avec une attention moins portée à l'effort et au produit (l'œuvre) qu'au contexte dans lequel s'opère l'action, une définition extrêmement extensive du travail.

Il paraît évident que si un nombre de plus en plus grand d'activités ont été rassemblées sous ce terme, au cours du XX^e siècle, c'est parce que le terme de « travail » était devenu noble, avec cette alliance d'effort et de création. Tout se passe comme si la reconnaissance de la valeur d'une activité nécessitait aujourd'hui qu'on puisse la dénommer travail. Cela est particulièrement clair pour le travail domestique : c'est au terme d'un véritable combat, théorique et politique, que les féministes ont fini par faire reconnaître que les tâches accomplies dans le cadre domestique, considérées jusque-là comme des actions naturelles, sans statut, invisibles étaient essentielles à la vie de la société. Comment mettre en évidence que des activités sont essentielles à la société ? En les désignant comme du travail, et en les faisant ainsi accéder au statut d'activités utiles à la collectivité.

Cette définition extensive pose quatre problèmes.

1. A. Supiot (sous la dir.), *Au-delà de l'emploi*, Flammarion, 1999, p. 88.

D'abord, avec une telle extension, le concept finit par ne plus signifier grand-chose : la quasi-totalité de nos activités sont du travail. Et pour parler, nous devons spécifier très précisément le terme : travail salarié, travail indépendant, travail bénévole, travail domestique, travail intellectuel, travail scolaire... Le second problème est bien plus important : le terme « travail », tel qu'il est utilisé, renvoie indistinctement à un travail réel (les activités développées par les individus dans des contextes réels) et à un travail rêvé (le travail comme œuvre...). Mais surtout, et c'est la troisième remarque, il y a un profond décalage entre deux conceptions de l'utilité sociale. En fait, l'usage extensif de la notion de travail pour des activités qui auparavant n'étaient pas dénommées ainsi s'explique par le fait que l'on veut attirer l'attention sur le fait que ces activités ont une utilité sociale, sont bonnes pour la société, constituent une contribution à la production ou à la richesse de celle-ci même si elles ne sont pas comptées comme telles. Car, dans notre comptabilité nationale, ne sont considérées comme travail que les activités qui constituent une participation à la production de biens et services en l'échange de laquelle est obtenue une contrepartie monétaire. Au sens strict, ne constitue un travail que ce qui va trouver un équivalent monétaire sur un marché, sanctionnant ainsi le caractère utile de l'activité engagée. À conception étroite de la richesse (ensemble des biens et services échangés sur un marché) et de l'utilité, conception étroite du travail, activité qui fabrique cette richesse. Pour que l'on puisse parler réellement de travail pour l'ensemble des activités ci-dessus énumérées, il nous faudrait une autre conception de la richesse de la société, beaucoup plus large, une définition sur laquelle il y aurait un accord collectif, dont nous ne disposons pas aujourd'hui.

Enfin, il y a dans la tentation de donner au travail une définition extensive un risque majeur. Le travail a trouvé son unité, avons-nous dit, au XVIII^e siècle, comme « ce qui produit de la richesse », comme l'activité qui augmente la production générale de la société. Cette dimension, loin d'avoir été ajoutée *a posteriori*, est fondatrice de l'idée moderne de travail, lui est consubstantielle : les rêves de libération du travail du XIX^e siècle partiront de cette définition-là. Il y a donc un risque à vouloir appeler toutes les activités travail : celui de les faire toutes rentrer dans la logique productive et la logique économique, le risque de considérer toute activité, peu à peu, sous la forme de la production, et, puisque le signe de la participation à la production est la contrepartie monétaire, de soumettre peu à peu toutes les activités à une logique productiviste, économiciste et marchande. Si le travail domestique, le travail scolaire, le bénévolat, le militantisme sont un travail et qu'ils augmentent la production nationale, ne faut-il pas alors les rémunérer, les inscrire dans la grande contrepartie monétaire ? Si l'éducation des enfants, le jardinage et le bricolage, sont du travail, ne peuvent-ils pas, ne doivent-ils pas faire l'objet d'un achat et d'une vente ?

En un mot, le risque d'appeler un trop grand nombre d'activités « travail », pour montrer qu'elles sont importantes, soit pour l'individu qui les exerce, soit pour la société, est tout simplement de ne pas conserver aux multiples activités humaines leur caractère fondamentalement divers, d'oublier la nature éminemment diversifiée de leur finalité, de vouloir réduire toute action au schème de la production. Or il existe des activités dont la finalité est autre que de produire, de transformer, de faire passer d'un état à un autre : passer du temps avec ses enfants ou les éduquer n'est

pas un travail, aimer n'est pas un travail, participer à la vie démocratique n'est pas un travail, jouer, rêver, écrire ne sont pas du travail sauf lorsqu'ils font l'objet d'un contrat qui le stipule. On est ici confronté au débat récurrent qui oppose les tenants d'une conception élargie du travail (écrire, créer, jouer du théâtre, s'occuper bénévolement d'activités sociales, faire la vaisselle, faire faire leurs devoirs aux enfants, tout cela est du travail puisque tout cela prend du temps, est volontaire, vise un objectif et est utile à la société) dont l'objectif est de dépasser la conception stricte de l'utilité définie par nos conventions (qui veulent que ne soit utile que ce qui est comptabilisé comme tel dans le PIB) aux tenants d'une conception restrictive qui s'arrête à ces mêmes conventions et trouve précisément utile que celles-ci puissent faire le départ entre des activités destinées à être échangées et des activités gratuites ou plus précisément entre des activités qui visent à mettre en forme pour l'usage d'autrui en vue de l'échange et les autres. Redisons fermement que l'ensemble des activités humaines n'ont pas pour but de mettre la réalité sous la forme de l'usage pour autrui : si le travail consiste bien en une mise en forme pour l'usage d'autrui en vue de l'échange, la vie humaine ne s'y réduit pas.

Dès lors, pour nous accorder sur une définition acceptable du travail, il semble préférable de procéder autrement. Il nous faut partir du concept le plus large, celui d'activité humaine, genre qui se subdivise en espèces, irréductiblement diversifiées, aux logiques fondamentalement différentes dont font partie :

- les activités productives, qui ont pour objet de mettre en forme des capacités ou un donné pour les rendre utilisables, sont l'objet d'une contrepartie

- monétaire et augmentent l'utilité générale et la production (c'est le travail, indépendant ou salarié, ce que la collectivité reconnaît comme tel et ce contre quoi on obtient paiement) ;
- les activités politiques, dont la vocation est de participer à la détermination des conditions de vie communes et qui font de chacun un citoyen ;
 - les activités amicales, familiales, parentales, amoureuses, dont la logique n'a tout simplement rien à voir avec la mise en forme d'une capacité en vue de l'échange ;
 - les activités personnelles, de libre développement de soi...

Appeler toutes ces activités travail c'est prendre, avec le concept même d'humanité, un risque insensé. Nous considérerons donc ci-après le travail comme une activité humaine, coordonnée, rémunérée, consistant à mettre en forme une capacité ou un donné pour l'usage d'autrui, de manière indépendante ou sous la direction d'un autre en échange d'une contrepartie monétaire. Cette définition s'écarte certes de l'usage langagier commun actuel, selon lequel toute activité comprenant un effort serait du travail, mais permet d'éviter les confusions. Le risque que nous encourons par exemple à appeler les tâches domestiques « travail domestique » est double : s'il s'agit de travail, alors nul besoin de faire des efforts pour qu'hommes et femmes accèdent également au travail qui est rémunéré et qui donne une place dans la société ; et par ailleurs, s'il s'agit d'un travail, il nous faut le rémunérer. Nous savons tous maintenant que les tâches domestiques sont essentielles et consomment des efforts et du temps (supérieur en moyenne au temps de travail), il semble trop risqué, sauf par facilité de langage, de les appeler « travail ».

2. Le travail est-il une activité « importante » ? –

Forte des premières analyses qu'elle avait menées avec Paul Lazarsfeld et H. Zeisel en 1931 sur la ville de Marienthal, à l'époque minée par le chômage, Marie Jahoda écrivait en 1984, dans un article intitulé « Braucht der Mensch die Arbeit ? »¹, que le travail, outre sa fonction manifeste (apporter un revenu), remplit cinq fonctions indispensables : « Il impose une structure temporelle de la vie ; il crée des contacts sociaux en dehors de la famille ; il donne des buts dépassant les visées propres ; il définit l'identité sociale et il force à l'action ». *Les chômeurs de Marienthal* a servi consciemment ou inconsciemment de modèle aux recherches sociologiques qui se développeront à partir des années 1970 autour de la question de la valeur travail ou plutôt de l'importance que représente le travail dans la vie des personnes. Il s'agit en effet, pour mesurer l'importance du travail dans l'identité des personnes et dans la vie quotidienne, d'analyser le devenir des salariés et des communautés privées de travail. Puisque, lorsque le travail manque, les communautés se délitent, les liens se distendent, les hommes et les femmes se retrouvent désœuvrés au sens propre, c'est bien que le travail est l'activité princeps, celle qui définit l'identité individuelle et collective au plus haut point.

En effet, comme le met en évidence de manière remarquable l'enquête de Jahoda et de ses collègues, Marienthal, petite bourgade autrichienne minée par la fermeture de l'usine en 1930, devient presque une ville fantôme : ayant perdu leur travail, les citoyens de Ma-

1. M. Jahoda, *L'homme a-t-il besoin de travail ?*, 1984, in F. Niess, *Leben wir zum arbeiten ? Die Arbeitswelt im Umbruch*, Köln, 1984.

rienthal ont perdu en fait beaucoup plus que leurs revenus. Ils ont perdu leur estime de soi, leur capacité à faire des projets, leurs collègues, leurs relations sociales. Non seulement les familles ont considérablement réduit leurs besoins et ne se procurent plus désormais que le strict minimum, mais surtout la participation à d'autres activités (les fêtes, l'activité politique, syndicale...) s'est estompée et les individus sont devenus incapables de se projeter dans l'avenir. Le chapitre sur le temps est particulièrement fort : « Déliés de leur travail, écrivent les auteurs, sans contact avec le monde extérieur, les travailleurs ont perdu toute possibilité matérielle et psychologique d'utiliser ce temps [...] La forme d'utilisation la plus fréquente du temps chez les hommes est "ne rien faire" »¹. En revanche, les femmes n'ont pas perdu la notion du temps comme les hommes. D'une manière générale, écrivent les auteurs : « le temps perd son rôle de structuration de la vie quotidienne ».

Si, lorsque l'on perd le travail, on perd tout cela, c'est donc que le travail est beaucoup plus qu'une source de revenus. Comment pourrait-il en aller autrement dans une société où le travail est en effet devenu non seulement la condition *sine qua non* d'accès à un revenu, mais aussi, puisqu'il occupe le plus clair de la vie, la source principale de rapports sociaux, de relations, de représentations communes, bref une norme et un monde ? Dans notre société, le travail est la norme : c'est en travaillant que l'on acquiert les moyens de vivre mais le travail est aussi la principale arène où faire montre de ses capacités, apporter son utilité, participer à la construction de nouvelles réalisations.

1. M. Jahoda, P. Lazarsfeld, H. Zeisel, *Les chômeurs de Marienthal*, Éditions de Minuit, 1991, p. 110.

Au cours des vingt dernières années du XX^e siècle, un certain nombre d'études ont tenté de mesurer l'attachement des Français au travail. Beaucoup consistent à demander aux personnes si le travail est pour elles « important », la plus grande crainte étant évidemment que les personnes se détachent du travail, perdent à la fois le sens de l'effort, de la nécessité de travailler pour consommer, oublient que le travail est une des manières de nourrir la croissance et d'aménager le monde... Ces enquêtes sont également destinées à montrer, si tant est qu'on puisse l'oublier, combien le chômage constitue un cancer pour nos sociétés. Elles mettent en évidence ce que l'on pouvait en attendre, mais qu'il semble nécessaire de répéter : dans une société où la norme est de travailler, où les revenus s'acquièrent majoritairement par le travail, où le travail occupe une place et un temps très important, l'absence de travail et donc de revenus, d'utilité et d'inscription dans un collectif est une catastrophe pour les personnes et pour la société. Le chômage opère des ravages parce que le travail est devenu dans nos sociétés l'une des principales manières d'exister.

**La perception du travail
à travers les enquêtes récentes**

Les résultats de cinq grandes enquêtes permettent d'en savoir un peu plus. La première, intitulée « Travail et modes de vie » a été menée grâce à un partenariat entre l'INSEE, la DARES et l'École normale supérieure. Cette enquête complémentaire à l'enquête Emploi, passée en 1997 auprès d'un échantillon représentatif de 6 000 personnes, cherchait à mettre en évidence quelles étaient les conditions du bonheur pour les Français et si le travail en faisait ou non

partie. La seconde est une enquête passée par la CFDT grâce à son réseau de militants auprès de plus de 80 000 personnes entre 1985 et 2001 portant sur divers aspects du travail. La troisième est une enquête européenne menée depuis 1981 dans 30 pays européens et qui tente de cerner les valeurs des Européens et leurs évolutions : l'« European Values Survey » (EVS)¹. La quatrième est une enquête menée par Serge Paugam auprès d'environ 1 000 salariés et qui cherche à distinguer les rapports des personnes au travail et à l'emploi dans un contexte de précarité accrue². La cinquième est une enquête menée par l'INSEE, l'enquête « Histoire de vie », passée auprès de 8 000 personnes, qui vise à mieux comprendre les différentes sources de leur identité.

Que mettent en évidence les enquêtes les plus récentes dont nous disposons sur ces questions (cf. encadré)? D'abord qu'avoir un travail constitue une condition *sine qua non* d'une vie « normale » pour la majorité des personnes, le travail constituant la principale source de revenus, mais aussi du sentiment et de la réalité de l'intégration sociale. On ne dit rien ici de la quantité de travail nécessaire à l'atteinte de cet objectif : avoir un travail, donc un emploi, c'est avoir les moyens de vivre, c'est la condition première de la vie dans nos sociétés modernes. L'enquête « Travail et modes de vie » est évidemment celle qui met le mieux en évidence ce résultat. Interrogées spontanément : « Qu'est-ce qui est pour vous le plus important pour être heureux ? », 46 % des personnes répondent la

1. Voir notamment *Futuribles*, juillet-août 2002, n° 277.
2. S. Paugam, *Les salariés de la précarité*, PUF, 2000.

santé, 31 % la famille, 25 % le travail, 25 % les amis et 20 % l'argent. Ceux qui répondent massivement et en premier le travail (avoir un travail, avoir du boulot...) sont des chômeurs ou des précaires, donc des personnes éloignées de l'emploi : si 31 % des actifs en CDI ou des indépendants citent le travail, 43 % des chômeurs et 44 % des actifs en CDD le font : « Ce sont les catégories dont les conditions de travail sont les plus pénibles, les rémunérations les plus faibles et les risques de chômage les plus forts qui font du travail l'une des conditions essentielles du bonheur [...] Les chômeurs et les salariés à emploi temporaires avancent beaucoup plus souvent le travail comme une condition du bonheur que les titulaires d'emploi stables »¹. Plus le travail manque, plus il est ressenti comme une condition indispensable du bonheur. Plus les conditions de travail sont difficiles, les salaires bas, les CSP d'ouvriers ou d'employés, plus le travail est ressenti comme important. Et les Rmistés, dont certains ont pu dire qu'ils se laissaient aller à ne pas vouloir reprendre de travail puisqu'ils ont un revenu, sont en fait en grande majorité désireux de reprendre un travail², ce qui met en évidence que le travail est bien plus qu'une source de revenus, mais aussi un moyen d'avoir de l'utilité, une insertion et des contacts.

En revanche, plus le travail est assuré et l'emploi stable, plus les considérations s'éloignent du travail et s'attardent plutôt sur le souhait d'équilibre entre les différentes activités de la vie. On retiendra donc ce premier résultat : avoir un travail, c'est-à-dire un

1. C. Baudelot, M. Gollac, « Faut-il travailler pour être heureux ? », *INSEE première*, décembre 1997.

2. Laurence Rioux, « Les allocataires du RMI », *INSEE première*, n° 720, juin 2000.

emploi, un métier, un boulot est dans notre société un des éléments essentiels d'une vie normale. Dans notre société, aujourd'hui, le travail est un bien premier, une des formes de participation sans laquelle les autres ne valent que peu de chose. Dans nos sociétés, travailler – sans que rien de plus soit dit sur la nature et la quantité de ce travail – est une des modalités nécessaires de l'existence sociale. Ce qui rend d'autant plus préoccupante l'absence d'effectivité de l'inscription dans notre Constitution du droit au travail. En revanche, à mesure que cela est acquis, d'autres préoccupations se développent. L'enquête « Histoire de vie » de l'INSEE, qui pour la première fois met les différents investissements des individus en concurrence, révèle que le travail n'est pas ou plus la préoccupation centrale des actifs en emploi : les deux tiers indiquent en effet que, pour eux, le travail est « assez important, mais moins que d'autres choses (vie familiale, vie personnelle, vie sociale...) », ce qui constitue un résultat essentiel. L'enquête sur les valeurs des Européens le confirme, en mettant en évidence les évolutions qui se sont opérées en vingt ans dans les pays européens : plus un pays est développé, moins il accorde d'importance au travail. À la question « Une moindre importance du travail dans la vie serait une bonne chose ? », les Français étaient 66 % à répondre oui en 1999...

3. Le travail, obligation ou principal moyen de se réaliser : la diversité des rapports au travail. – Le travail est-il perçu d'abord et principalement comme un moyen de gagner sa vie ou un moyen de se réaliser ? Les différentes enquêtes apportent également des précisions fort importantes sur cette question.

Serge Paugam rappelle les résultats d'une enquête

réalisée entre 1962 et 1964 en Angleterre et qui avait mis en évidence que « l'ouvrier de l'abondance » était caractérisé par une relation au travail très instrumentale : « Ce qui compte avant tout pour lui, c'est la rétribution de son travail et non la valeur intrinsèque de celui-ci [...] Le travail correspond alors à une tâche ordinaire à accomplir non pour s'épanouir en le réalisant mais pour atteindre des objectifs de consommation et de bien-être ». Qu'en est-il aujourd'hui ? On peut en avoir une idée en interrogeant les salariés sur leur satisfaction au travail. Paugam indique que la satisfaction dans le travail en lui-même concerne environ 85 % des salariés, mais que, d'une part, ce chiffre est sans doute surestimé, dans la mesure où il est difficile de dire à un enquêteur qu'on n'aime pas son travail, et que, d'autre part, ce chiffre est très différent selon le sexe, l'âge et surtout la CSP (catégorie socioprofessionnelle) : 35 % des ouvriers non qualifiés avouent ne pas aimer leur travail. 65 % des salariés se disent satisfaits de leur salaire et on retrouve les mêmes différences selon le sexe, l'âge et la CSP. « Il existe donc bien de très fortes inégalités dans le rapport au travail ».

L'enquête « Histoire de vie » confirme ces résultats. À la question de savoir : « Finalement, qu'est-ce qui l'emporte dans votre travail : 1. Les motifs de satisfaction ; 2. les motifs d'insatisfaction ; 3. Les uns et les autres s'équilibrent à peu près ? », 48 % des personnes interrogées déclarent que finalement les motifs de satisfaction l'emportent sur les motifs d'insatisfaction (41 % déclarant que les deux s'équilibrent à peu près), mais ces réponses sont extrêmement différentes suivant la CSP des personnes. Parmi les plus satisfaits, on trouve les professions libérales, les cadres de la fonction publique, les professeurs et professions scientifiques, à l'autre bout de l'échelle, les employés du com-

merce, les ouvriers non qualifiés de l'industrie, les policiers et militaires. Plus la CSP et le salaire sont élevés, plus les personnes déclarent que les motifs de satisfaction l'emportent. Par ailleurs, les non-salariés et les salariés du public affichent des taux de satisfaction supérieurs de dix points à ceux des salariés du privé.

L'enquête de la CFDT confirme également ce diagnostic en l'affinant. La question posée à un peu plus de 50 000 personnes visait précisément à distinguer si le travail est principalement perçu comme un moyen de vivre ou un des lieux de réalisation de soi : « Pour vous le travail, c'est : 1) une obligation que l'on subit pour gagner sa vie ; 2) une obligation et aussi un moyen de se réaliser ; 3) être utile, participer à la vie en société ; 4) réaliser un projet, une passion. » Un tiers définit le travail comme une obligation, 42 % comme à la fois une obligation et un moyen de se réaliser, 20 % répondent que c'est être utile et 5 % réaliser un projet, une passion. Les réponses sont diversifiées non seulement selon les catégories de salariés mais aussi selon les secteurs : on remarque notamment une forte différence entre le secteur privé (définitions 1 et 2) et le secteur public (3 et 4) ; par ailleurs les ouvriers et les employés du privé, qualifiés ou non qualifiés, définissent principalement le travail comme une obligation subie. Deux autres résultats importent : plus le travail s'éloigne d'une finalité sociale et moins il comporte de relations directes avec des personnes, des clients ou des usagers, plus il est défini comme une obligation subie. En revanche, ceux pour lesquels le travail est un moyen de se réaliser, ou une façon d'être utile à la société sont des enseignants, des travailleurs sociaux, des salariés des hôpitaux, des professions de la santé : le travail apparaît plus de l'ordre de la vocation et son utilité est claire.

L'enquête sur les valeurs des Européens permet de remettre ces résultats dans une perspective européenne. S'interrogeant sur le point de savoir si, dans leur perception du travail, les Européens mettent plus ou moins en avant l'une des trois dimensions du travail que sont l'effort, les avantages concrets ou la réalisation personnelle, H. Riffault et J.-F. Tchernia concluent : « Si l'exercice d'un travail a longtemps été un signe d'appartenance sociale, en même temps qu'un devoir moral, il semble qu'aujourd'hui, les Européens tendent à le considérer avant tout comme un moyen d'expression de leurs potentialités et comme une voie de réalisation personnelle [...] Le travail tend aujourd'hui à être davantage chargé d'attentes relatives à la réalisation personnelle, et moins ressenti comme une norme sociale que ce n'était le cas il y a vingt ans »¹.

Que conclure, provisoirement de tout ceci ? D'abord que l'on ne peut évidemment pas affirmer que tout travail est une œuvre. À l'évidence, une partie importante des travailleurs aujourd'hui considère le travail comme une obligation et non un moyen de se réaliser et on voit mal, objectivement, comment il pourrait en aller autrement tant l'activité réelle de travail est parfois dénuée de sens. La différence entre le vécu ou la perception du travail selon les CSP et les métiers est immense, au point que l'on n'est pas sûr que l'on puisse continuer d'employer le même mot pour tous. Ensuite, qu'au cours du XX^e siècle, les attentes – individuelles et collectives – relatives au travail n'ont cessé d'aller en s'amplifiant. Ce n'est en effet plus seulement un revenu, un moyen de s'insérer que l'on attend du travail,

1. H. Riffault, J.-F. Tchernia, Les Européens et le travail, un rapport plus personnel, in *Futuribles*, op. cit., p. 77.

mais bien en effet un moyen de se réaliser, de développer ses capacités, que ces attentes soient ou non raisonnables. À tel point que, désormais, les métiers rêvés ou ceux au sein desquels les individus semblent le plus se réaliser sont ceux que l'on considérait jusque-là comme les plus éloignés du « travail » : les métiers d'artistes. Comme le rappelle P.-M. Menger, le travail artistique était conçu par le jeune Marx comme le modèle du travail non aliéné par lequel le sujet s'accomplit dans la plénitude de sa liberté en exprimant les forces qui font l'essence de son humanité. Le travail devrait être pour chacun le moyen de déployer la totalité de ses capacités. Mais simultanément, comme on l'a vu, le travail est concurrencé par d'autres activités qui semblent, au moins pour les personnes en emploi, tout aussi importantes que lui...

Extrait de : Travail dans 20 ans (Le)
BOISSONNAT Jean. Edition : JACOB Odile, 1995

ANNEXE 2

LE TRAVAIL À TRAVERS LE TEMPS, À TRAVERS LES TEXTES¹

Préliminaires : définitions

Il se pose un problème évident de définition du travail, de l'emploi, de l'activité qui est peut-être à l'origine de beaucoup de faux débats. Un certain nombre de textes devraient normalement nous permettre d'éclairer les différents termes.

Le terme de travail est polysémique et, comme de nombreuses notions, il a pris des significations extrêmement différentes selon les époques, à tel point qu'il est sans doute périlleux de continuer à l'utiliser de manière générale : « le travail ».

Nous possédons des textes très éclairants sur le sens que les Grecs accordaient à ce mot et également sur la signification qu'il recouvrait pour des populations apparte-

1. Les rapporteurs du groupe de prospective ont réuni un ensemble de matériaux statistiques, analytiques, théoriques et empiriques sur six thèmes qui ont été ainsi explorés dans leurs rapports au travail et à l'emploi : la démographie, la mondialisation, l'organisation du marché du travail et de l'emploi, le tissu productif, l'organisation juridique et institutionnelle, les valeurs et attentes des Français. Ils ont servi de base au travail du groupe et sont largement repris dans la partie diagnostic (1^{re} partie) de l'ouvrage et la partie sur les futurs possibles (2^e partie). Il a paru utile de présenter un extrait de la note sur « les valeurs et attentes des Français » proposée par D. Méda afin de rendre compte de la problématique historique sur le travail qui a sous-tendu les travaux d'

nant à des sociétés non industrielles, grâce aux travaux philosophiques et ethno-anthropologiques.

Pour résumer, dans la Grèce, à l'époque de Platon et d'Aristote¹, le verbe « travailler » est toujours employé dans un sens « péjoratif ». Le travail, c'est l'ensemble des efforts nécessaires pour simplement reproduire la force physique, pour simplement pourvoir aux besoins de la vie. Pour les Grecs, la vocation de l'homme n'est pas de se borner à pourvoir aux besoins de la vie, au contraire. La véritable vie, la véritable dignité, consiste pour l'homme à participer à la gestion des affaires de la Cité grâce à la parole.

Le domaine du travail est celui de l'asservissement à la nécessité, à quoi s'oppose le domaine de la liberté, politique et parole. C'est pour cela qu'une classe spéciale, les esclaves, est chargée de l'entretien de la vie. C'est cette classe qui supporte l'asservissement à la nécessité pour toute la collectivité et qui permet aux autres d'être vraiment libres. Donc, le travail n'est en aucun cas synonyme d'épanouissement personnel. Toutes les activités qui pourvoient aux besoins de la vie en soi serviles (elles rabaissent l'homme au niveau de l'animal, à la préoccupation de la simple reproduction de la vie matérielle).

Chez Aristote, même l'artisan ne mérite pas d'être citoyen, car son corps est « déformé » par le contact avec les choses purement et exclusivement tournées vers la satisfaction des besoins matériels. Les artisans sont les gens dont l'intérêt principal est le métier et non pas la politique. Le but principal de l'éducation est de devenir apte à mener une vie de loisir. Il vaut mieux choisir la vie de loisir que la vie laborieuse et « il faut rechercher comme but ce qu'il convient de faire dans cette vie de loisir ». Le terme de

1. Textes de Platon, Aristote, commentaires d'Hannah Arendt - *Condition de l'homme moderne* - et de P.-J. Vernant en particulier - *Travail et esclavage en Grèce ancienne* -, largement repris par la suite par A. Gorz, *Métamorphoses du travail, quête du sens*, A. Cotta, *L'homme au travail*, et beaucoup d'articles de revues.

loisir n'a évidemment que très peu de choses à voir avec nos loisirs contemporains.

Le travail, au sens d'une grande notion recouvrant tous les métiers, n'existe pas : « Pour nous, toutes les tâches professionnelles, si diverses soient-elles dans le concret, rentrent dans un type de conduite unique : nous y voyons une même activité forcée, réglée, dont l'effet concerne directement autrui et qui vise à produire des valeurs utiles au groupe... Dans le cadre de la technique et de l'économie antique, le travail n'apparaît encore que sous son aspect concret. Chaque tâche se trouve définie en fonction du produit qu'elle vise à fabriquer. On n'envisage pas le travail dans la perspective du producteur, comme l'expression d'un même effort humain créateur de valeur sociale. On ne trouve donc pas, dans la Grèce ancienne, une grande fonction humaine, le travail, couvrant tous les métiers, mais une pluralité de métiers différents, dont chacun constitue un type particulier d'action produisant son ouvrage propre... N'étant pas saisi dans son unité abstraite, le travail sous sa forme de métier, ne se manifeste pas encore comme échange d'activité sociale, comme fonction sociale de base » (J.-P. Vernant).

Si le travail n'est pas synonyme de réalisation personnelle, bien au contraire, il ne l'est pas non plus de lien social : le lien social se fait, se noue dans la communauté politique, pas dans le travail : « Le métier se présente donc comme un facteur de différenciation et de cloisonnement entre citoyens. S'ils se sentent unis en une seule cité, ce n'est pas en fonction de leur travail professionnel, mais malgré lui et en dehors de lui. Le lien social s'établit au-delà du métier, sur le seul plan où les citoyens peuvent s'aimer réciproquement parce qu'ils s'y comportent tous de façon identique et ne se sentent pas différents les uns des autres : celui des activités non professionnelles, non spécialisées, qui composent la vie politique et religieuse de la cité. »

Le travail, à l'époque grecque classique, dont nous viennent pourtant toutes les grandes notions philosophiques (qui sont en quelque sorte nos racines), n'est ni synonyme de réalisation personnelle, ni source de lien social, il est au contraire méprisé et considéré comme s'opposant à la véritable citoyenneté. De cela nous pouvons déjà retenir que l'on ne pourra pas parler d'une essence du travail, conçue comme réalisation de soi. S'il y a une possible interprétation d'un terme dans le sens de réalisation de soi-même, cela vient d'une confusion avec l'œuvre. Jamais le Grec ne se réalise dans son travail ; en revanche, il est possible que l'artisan mette quelque chose de lui-même dans son œuvre. C'est de cette confusion entre travail et œuvre que viennent une partie des malentendus aujourd'hui. Cela ne veut d'ailleurs pas dire qu'il n'y ait pas une dimension de contrainte ou de difficulté dans l'œuvre, mais cette dimension n'est pas première. Dans le cas de l'œuvre, ce qui est premier est la possibilité de considérer le produit final comme le sien propre et surtout le fait qu'il existe une relation d'expression entre l'auteur de l'œuvre et celle-ci.

Un certain nombre de commentateurs rappellent ainsi que la plupart des langues disposent de deux mots (*ponos/ergon*, *arbeit/werk*, travail/œuvre, *labour/work*) pour bien distinguer ces deux phénomènes très différents et rappellent qu'étymologiquement, dans la langue française, travail vient du latin *tripalium*, sorte de joug qui pesait sur les animaux, ou encore instrument de torture. C'est à l'évidence ce qui contraint.

Trouvons-nous ce sens de réalisation de soi et lien social dans les sociétés non industrielles ? Pas plus. Nous disposons des nombreux textes d'ethnologues et d'anthropologues : Malinowski, Mauss, Sahlins, Lévi-Strauss, Durkheim... Tous montrent soit que le travail au sens d'effort visant à satisfaire les besoins naturels n'est pas valorisé en tant que tel et n'est jamais synonyme de réalisation de soi,

soit qu'il a une signification d'abord d'ordre symbolique : montrer aux autres membres du groupe son adresse et son habileté... Le travail n'est jamais réalisé en vue du gain qu'il procurera. Au contraire, les « faits sociaux » comme le potlach montrent des accumulations de biens qui sont tout à coup gaspillés, rendus inutilisables, parce que le fait important est l'acte social que cette dépense signifie.

Cela signifie que la valorisation du travail, qui ira de pair avec la croyance qu'il est une activité essentielle de l'homme et une source essentielle de lien social, est beaucoup plus tardive, d'une part, et ne s'est développée que dans un certain nombre de pays, d'autre part. C'est la thèse de Max Weber : se forment entre le ^{xiii}e et le ^{xvi}e siècle, non pas autour de l'éthique chrétienne classique (tu travailleras à la sueur de ton front) mais autour de Luther, de Calvin et des protestants un certain nombre d'idées qui vont s'épanouir dans ce que Weber appelle l'éthique du labeur. Le travail dans sa dimension de valorisation de la vie sur terre, de valorisation de l'épargne... se développe en même temps que la pensée protestante, non pas que celle-ci délivre un message particulier à l'égard du travail, mais parce qu'elle valorise certains comportements qui ne l'étaient pas du tout auparavant. (*L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, histoire économique.*)

Aux ^{xvii}e et ^{xviii}e siècles se développent un certain nombre d'idées majeures, autour des découvertes scientifiques et philosophiques, d'une part (héliocentrisme, sujet cartésien, mathématisation de la nature avec Galilée) et dans le nouveau champ de réalité qui apparaît avec l'économie, d'autre part : Smith met le travail au premier plan de ses recherches (*Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*). Il écrit très clairement que le travail est à la source de toute richesse. À l'époque, une opposition majeure se crée entre la France et l'Angleterre : les Français, Turgot, Say, les Physiocrates, pensent que seule la Nature crée vraiment des richesses, produit

vraiment au sens strict du terme. Les hommes ne font que transformer les œuvres de la nature, la seule classe productive ou du moins la plus proche de la production, ce sont les paysans.

Smith réfute cette conception : l'homme crée de la richesse supplémentaire. C'est au même moment que scientifiques et philosophes s'intéressent à la notion de force.

Ricardo va encore plus loin. Et évidemment Hegel et Marx : l'homme devient vraiment la source de toute production, le grand producteur. Le discours philosophique, allemand en particulier, accompagne (précède ?) le mouvement des idées en économie et le développement industriel. C'est à ce moment que l'on peut commencer à employer cette expression unique : « le travail » et que le travail est conçu comme ce grâce à quoi l'homme se découvre, s'approfondit, se réalise (en s'opposant à un donné extérieur à la nature) et réalise la prescription de Descartes : « devenir comme maîtres et possesseurs de la nature ». Le travail est la médiation qui permet à l'homme de transformer la nature et de se transformer lui-même.

Marx ira évidemment encore plus loin : même s'il est assez contradictoire sur le but à atteindre (réduction du temps de travail ou transformation telle du travail que celui-ci deviendra le premier besoin vital), il met bien au centre de toutes choses le travail et la production. Même si Marx le critique, le programme de Gotha en 1875 indique bien, dans son premier paragraphe, que le travail est la source de culture et de toute richesse. Marx est aussi celui qui développe le plus l'idée que le travail est la fonction sociale par excellence, le travail comme fonction collective qui explique d'ailleurs que les moyens de production doivent être collectifs. Même croyance de Durkheim dans cette dimension profondément collective du travail : la division du travail social, qui certes pose problème, est en même temps ce qui rend les hommes les plus dépendants les uns des autres et donc les lie le plus.

Il faut rappeler aussi d'un mot la thèse de Marx, selon laquelle ce qui apparaît au cours du XIX^e siècle, c'est le travail « abstrait », c'est-à-dire le travail qui est effectué dans le but d'obtenir autre chose : un revenu en particulier. Le travail abstrait ou marchandise, termes que n'auraient pas renié et qu'emploient d'ailleurs également Max Weber ou K. Polanyi c'est celui qui n'est pas effectué pour lui-même, mais toujours pour autre chose. C'est essentiellement pour cela que le travail est « aliéné » chez Marx et pas tellement parce qu'il est parcellisé (cela correspond plutôt à l'analyse de Hegel).

Ce que l'on peut sans doute tirer de cette brève revue des textes philosophiques qui traitent du travail, c'est que le travail n'a pas une « nature anthropologique » donnée. Qu'il n'a pas été de toute éternité une « valeur », synonyme de surcroît de réalisation de soi et de lien social. Ces dernières conceptions sont nées en même temps que le développement massif du travail industriel et de la diffusion du modèle du travail salarié.

Lorsque nous parlons de travail aujourd'hui, c'est donc de cette activité rémunérée et exercée en vue de cette rémunération que nous parlons. Si nous voulons signifier réalisation ou accomplissement de soi, comme si l'on se référait à ce que le travail a toujours été, par exemple, il vaut certainement mieux utiliser le terme d'œuvre, car l'histoire montre qu'à part dans le discours qui date du XVIII^e et du XIX^e siècle, on n'a jamais songé à associer travail et épanouissement. Si en revanche on veut parler de façon générale des diverses activités, rémunérées ou non, auxquelles l'homme peut se consacrer alors il vaut sans doute mieux employer le terme d'activité. Quant au terme d'emploi, il appartient à un registre encore différent. C'est la matérialisation en quelque sorte, la localisation par un statut, un contrat, une classification, de l'exercice d'un travail.



Le Travail dans 20 ans. - Jean Boissonnat

Ed. Odile Jacob. - 2002

Ce n'est pas le travail qui manque. C'est nous qui manquons de clairvoyance pour comprendre qu'il est en train de changer radicalement et qui n'avons pas assez d'imagination pour l'organiser autrement. Dans vingt ans, selon de ce que nous aurons fait ou non, la France comptera plusieurs millions de chômeurs ou les Français travailleront différemment. Quels sont donc les objectifs à long terme qu'il nous faut promouvoir et qui doivent éclairer non seulement la décision publique mais aussi l'action de chacun ? Telle est la question que pose ce livre, issu des travaux d'un groupe de prospective réuni à l'initiative du Commissariat général du Plan. Sous la présidence de Jean Boissonnat, il comprenait des chefs d'entreprise, des sociologues et des économistes, des philosophes et des historiens, des démographes et des juristes.

Jean Boissonnat, né en 1929 journaliste et essayiste, est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'économie moderne, la place du travail, le christianisme social, le rôle de l'Europe et la société française. Il a récemment publié *Plaidoyer pour une France qui doute* (Stock, 2004).



Les métamorphoses de la question sociale. - Robert CASTEL

Ed. Folio. - 1999

Cet ouvrage dresse un historique du travail : sacrifices, contraintes, protections sociales, salariat. Il fait le constat des mutations : avenir marqué par le sceau de l'aléatoire : érosion des protections, vulnérabilisation des statuts, effritement de la société salariale.

Robert CASTEL, universitaire et sociologue est directeur d'études à l' EHESS (École des Hautes Études en Sciences Sociales).



Leçon d'histoire sur l'entreprise de l'antiquité à nos jours. - Michel Drancourt

Ed PUF. - 2002

Il manquait en France une véritable histoire de l'entreprise. L'ouvrage de Michel Drancourt comble cette lacune. Grâce à lui, les étudiants de classe préparatoire et de faculté aborderont leur programme d'économie sous un angle original et en même temps essentiel. Les dirigeants et cadres d'entreprises y trouveront les repères indispensables pour comprendre l'évolution des modes d'organisation. Tous seront séduits par cette véritable fresque de l'entreprise qui réussit à être autant synthétique et pédagogique que vivante et précise.

Michel Drancourt, né en 1960. Economiste et journaliste. Ancien rédacteur en chef du magazine *Entreprise*. Il fut commissaire à l'industrialisation de la Lorraine et délégué de l'Institut de l'Entreprise, cercle de réflexion du monde de l'entreprise. Il connaît l'entreprise de façon pratique, comme ancien dirigeant d'entreprise et comme conseil, et aussi de façon théorique à travers les très nombreux ouvrages et articles qu'il lui a consacrés.



Le travail en miettes. - Georges Friedmann

Ed. Gallimard. - 1971

Dans cet ouvrage, le sociologue étudie les effets du progrès technique sur le travail. L'auteur porte un regard critique sur les effets du travail à la chaîne en s'appuyant sur de nombreuses enquêtes de terrain. Si les critiques et les solutions de Friedmann semblent évidentes aujourd'hui, c'est sans doute parce qu'il a beaucoup œuvré pour que les résultats de la sociologie du travail soient diffusés auprès du grand public.

Georges Friedmann (1902-1977) fut le fondateur, après la seconde guerre mondiale d'une sociologie du travail humaniste. Après des études en chimie industrielle, il entra à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en 1921. Il consacra la plus grande partie de ses travaux à l'étude des relations de l'homme avec la machine dans les sociétés industrielles de la première moitié du XXe siècle. Il est perçu comme un grand sociologue, initiateur et médiateur, ses travaux et ses ouvrages comme « *Le travail en miettes* » (1956) l'ont souvent réduit à être présenté comme un sociologue du travail. Mais le parcours de Georges Friedmann et ses travaux dépassent cette unique identité de sociologue du travail. Aux débuts des années 1960, il explore un autre champ de la culture technique : les communications et la culture de masse. À la tête du Centre d'études sociologiques (CNRS), il se révèle un grand organisateur et initiateur de recherches.

Aussi philosophe de formation, il a toujours, tout au long de son parcours, veillé à maintenir les liens entre la sociologie et la grande philosophie métaphysique occidentale. Grand lecteur de Leibniz et de Spinoza, il livre ses réflexions d'ordre moral et philosophique sur l'avenir de la civilisation technicienne dans *La puissance et la sagesse*, publié en 1970.



Métamorphoses du travail. - André Gorz

Ed. Gallimard. - 2004

Cela ne s'appelait pas encore la " mondialisation libérale ", que déjà André Gorz, voilà bientôt vingt ans, en pionnier critique d'une rare intelligence analytique, dénonçait la croyance quasi religieuse que " plus vaut plus ", que toute activité - y compris la maternité, la culture, le loisir - est justiciable d'une évaluation économique et d'une régulation par l'argent. Gorz détermine les limites - existentielles, culturelles, ontologiques - que la rationalité économique ne peut franchir sans se renverser en son contraire et miner le contexte socioculturel qui la porte. Le lecteur découvre pourquoi et comment la raison économique a pu imposer sa loi, provoquer le divorce du travail et de la vie, de la production et des besoins, de l'économie et de la société. Pourquoi, sous nos yeux, elle désintègre radicalement la société ; pourquoi nombre d'activités ne peuvent être transformées en travail rémunéré et en emploi, sans être dénaturées dans leur sens.

André Gorz, né en 1923. Moraliste et théoricien français du travail, né en 1923. Lors de la prise de pouvoir des nazis en Autriche, son père le place à Lausanne, où il fait ses études. Il s'établit à Paris, où il travaillera à la revue des Temps modernes. Sous le nom de Michel Bosquet, il sera journaliste à L'Express, puis au Nouvel Observateur. Il a écrit plusieurs ouvrages de référence, notamment «Critique du capitalisme quotidien», «Stratégie ouvrière et néocapitalisme», «Adieux au prolétariat», «Les métamorphoses du travail», «Fondement pour une morale», «Le Traître», «Le Vieillessement». Il prône la création d'une allocation universelle de revenu suffisant, dans la perspective de la disparition du travail salarial.



Travail et emploi : le temps des métamorphoses. Michel Lallement.

Ed. HARMATTAN. - 1994

Afin de dresser un bilan des métamorphoses du travail et de l'emploi, deux parties forment l'ossature du livre : - dynamique de l'organisation des entreprises et du marché du travail dans les grands pays industrialisés ; - panorama des paradigmes qui ont scandé l'histoire de l'économie et de la sociologie du travail et de l'emploi. Bibliographie.

Michel Lallement, professeur, co-directeur du Lise (CNAM Sociologie du travail, a fait un Doctorat à l'université de Paris 1 (1989) : habilitation à diriger des recherches de Paris 10 (1996)., Maître de conférences en sociologie à l'université de Paris 10 (1990), professeur à l'Université de Rouen (1997) puis au Cnam (2000).

Thèmes de recherche

Organisation et temps de travail, relations professionnelles, marché du travail, comparaisons internationales, histoire de la sociologie

Recherches actuelles

Sociologie de l'articulation travail/hors travail, analyse comparée des régulations de l'emploi



Du silence à la parole. Une histoire du droit du travail. - Jacques Le Goff

Ed Presses Universitaires de Rennes. - 2004

Raconter de manière vivante l'histoire du droit du travail. Montrer comment la société française s'est construite dans la recherche de délicats compromis entre l'ordre économique et celui de la justice sociale. Décrire les configurations successives qui, depuis deux siècles, ont porté le travail d'élaboration légale et conventionnelle. Comprendre un présent incertain sous l'horizon de l'histoire. C'est le pari de ce livre conçu par son auteur, juriste, politiste et ancien inspecteur du travail, comme le récit passionné et passionnant de l'émancipation du monde du travail symbolisée par l'accès à la parole. D'où le titre « Du silence à la parole » un ouvrage dans lequel certains ont vu le " roman du droit du travail " lors de sa première édition en 1985, suivie d'une réimpression en 1986 et d'une réédition en 1989.



Pour un autre Moyen-Age. Temps, travail et culture en Occident. - Jacques Le Goff

Ed. Gallimard. - 1999

Un autre Moyen Age, c'est un Moyen Age total qui s'élabore aussi bien à partir des sources littéraires, archéologiques, artistiques, juridiques qu'avec les seuls documents naguère concédés aux médiévistes " purs ". C'est la période qui nous permet le mieux de nous saisir dans nos racines et nos ruptures, dans notre modernité effarée, dans notre besoin de comprendre le changement, la

transformation qui est le fonds de l'histoire en tant que science et en tant qu'expérience vécue. C'est ce passé primordial où notre identité collective, quête angoissée des sociétés actuelles, a acquis certaines caractéristiques essentielles.

Jacques Le Goff (né à Toulon en 1924) est un historien spécialiste du Moyen-Âge. XII^{ème}- XIII^{ème} siècle

Historien du mouvement dit des Annales, il est agrégé et normalien. Il succède à Fernand Braudel en 1972 à la tête de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales où il anime un célèbre séminaire. Il cède sa place à François Furet en 1977. Depuis il se consacre à la direction d'études sur l'anthropologie historique de l'occident médiéval.

Impliqué dans la communication et la pédagogie, il a rédigé un manuel scolaire et participe régulièrement à des émissions de radio sur l'histoire et notamment les lundis de l'Histoire sur France Culture.



Le travail en France (1800-2000). - Olivier Marchand., Claude Thélot

Ed. Nathan. - 1997

Depuis deux siècles, le travail en France a connu une saisissante métamorphose. Cet ouvrage retrace l'évolution, selon plusieurs points de vue : historique, quantitatif, économique et social, et la compare à celle qu'ont connue les autres pays développés. La proportion d'actifs dans la population est aujourd'hui du même ordre qu'il y a deux cents ans. Sous Napoléon 1^{er}, deux tiers des actifs étaient des paysans, deux tiers travaillent aujourd'hui dans les services. La formation et la qualité de la main-d'oeuvre se sont améliorées tandis que la durée annuelle du travail a été presque divisée par deux. L'heure de travail vaut cependant 28 fois plus qu'en 1830. D'où l'extraordinaire progression de la richesse, des salaires et des niveaux de vie.

Olivier MARCHAND est rapporteur de la Formation Emploi-Revenus, chef du Département de l'emploi et des revenus d'activité, au CNIS/ INSEE.

Le Conseil national de l'information statistique (Cnis) assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques publiques.

Claude THÉLOT, ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques (ENSAE), a exercé différentes responsabilités à l'INSEE, en particulier comme rédacteur en chef d'Economie et Statistique (1981-1983), et comme responsable des statistiques et analyses sur l'emploi et le chômage (1983-1987) ; de mars 1992 à juillet 1998, inspecteur général de l'INSEE et, de septembre 1990 à décembre 1997, directeur de l'évaluation et de la prospective au ministère de l'Éducation Nationale. Il était responsable, au sein de ce ministère, de l'information sur le système éducatif, de l'évaluation de ce système et de la prospective et des projections à court et long terme.



Le travail. - Dominique Meda

Ed PUF. - 2005

Le développement du chômage l'a montré : travailler est une norme. Dans nos sociétés occidentales, le travail est le principal moyen de subsistance mais aussi une part essentielle des occupations de chacun. L'ordre social s'organise autour de lui. En a-t-il toujours été ainsi ? Assiste-t-on, aujourd'hui, avec la réduction du temps de travail, à une remise en cause de sa valeur ? Va-t-on vers de nouvelles formes de travail ? En croisant les regards historiques et philosophiques avec les résultats des enquêtes sociologiques et économiques les plus récentes, cet ouvrage interroge notre rapport au travail et, battant en brèche les idées reçues, nous invite à repenser sa nature ainsi que la place qu'il prend dans nos vies.



Le travail. Une valeur en voie de disparition. - Dominique Meda

Ed. Flammarion. - 1998

Hommes politiques, experts et économistes rivalisent aujourd'hui pour trouver les moyens d'augmenter le volume du travail. Tous semblent tenir pour acquis que l'homme a besoin de travail et que celui-ci non seulement a toujours été mais encore demeurera au fondement de notre organisation sociale. Et si cela était faux ? Si le travail n'était qu'une " invention " récente dont nos sociétés ont ressenti la nécessité dans un contexte historique particulier, une solution datée dont nous pourrions désormais nous passer ? La volonté farouche des pouvoirs établis de " sauver le travail " ne trahit-elle pas la difficulté que nous éprouvons à passer à une autre époque où le travail ne constituerait peut-être plus une valeur centrale ? Cherchant à situer le moment où le travail est devenu un besoin, Dominique Médà tente d'expliquer pourquoi nous avons glorifié l'instrument de notre souffrance et comment le travail a pu être tenu pour l'origine du lien social. Elle dessine alors

un ordre des priorités : avant de nous engager dans la recherche des solutions au chômage, nous interroger sur le sens du travail ; avant de présenter des réponses exclusivement économiques à cette question, faire la critique de l'économie elle-même ; à l'heure de mettre en œuvre des politiques, examiner auparavant les rapports étroits qu'entretiennent l'idéologie du travail et le dépérissement de la politique...

Dominique Méda, née en 1962 ancienne élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale d'administration, agrégée de philosophie, a été professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. De 1987-1989, élève à l'ENA ; depuis 1993 responsable de la mission animation de la recherche et des statistiques au Ministère des Affaires sociales, du travail et la solidarité. ; depuis 2002, Inspecteur Général des Affaires Sociales (Igas), elle est placée en position de détachement auprès du centre d'études de l'emploi pour exercer les fonctions de chercheur.



Le travail dans l'histoire de la pensée occidentale. - Daniel Mercure. / Jan Spurk. Ed. Presses Universitaires de Laval. - 2003

Le travail est-il une dimension fondamentale de la condition humaine ? Existe-t-il hors de l'histoire, donc hors du temps ? Peut-on parler du travail en soi, du travail "décontextualisé" ? Que retrouve-t-on derrière les notions apparentées au travail ? Pour répondre à ces questions, les auteurs ont choisi de revisiter les grands auteurs classiques et modernes afin de circonscrire leurs interrogations relatives à l'effort, à l'oeuvre et au travail. Ce "passage" de questionnement par les sciences humaines, à partir de nos préoccupations contemporaines permet d'enrichir notre regard sur les réalités actuelles du travail.

Daniel Mercure est professeur titulaire au département de sociologie de l'Université de Laval de Québec, président de l' AISLF : Association internationale des sociologies de langue française et directeur de la collection Sociologie contemporaine aux Presses de l' Université de Laval. Jan Spurk **est professeur des universités à l'Université de Paris V-Sorbonne et membre du laboratoire de sociologie du changement des institutions (CNRS-IRESO) à Paris.**



Les ouvriers dans la société française. 19^{ème}-20^{ème}. - Gérard Noiriel Ed. Seuil. - 1986

Ce livre met en valeur les caractères originaux du processus de formation de la classe ouvrière au sein de la société française. Ouvriers de l'artisanat urbain et ouvriers-paysans ont pu éviter le déracinement jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, en s'opposant efficacement aux mutations économiques irréversibles. La deuxième vague d'industrialisation a brisé cette logique en assurant le triomphe des grandes usines, des banlieues et des rigidités du rapport salarial. La Première Guerre mondiale, la rationalisation du travail et l'immigration massive ont donné naissance à un nouveau monde ouvrier, sans lien avec le précédent, marginalisé jusqu'au Front Populaire, moment de son irruption sur la scène politique et de son intégration dans la société française. Les travailleurs de la grande industrie (le " métallos ") dominent la scène sociale et politique dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale. La crise actuelle se traduit par la marginalisation de ce groupe ouvrier et par l'éclatement du monde du travail.

Gérard Noiriel, né en 1950. Agrégé d'histoire, Docteur ès lettres Directeur d'études à l'EHESS, Directeur de la formation doctorale « Science sociale » (Normale Sup-EHESS), co-directeur de la collection « Socio-Histoire » chez Belin. Historien, spécialiste de la France contemporaine



La Grande Transformation. - Karl Polanyi Ed. Gallimard. - 1983

La " Grande Transformation ", c'est ce qui est arrivé au monde à travers la grande crise économique et politique des années 1930-1945 : c'est-à-dire, Polanyi s'emploie à le montrer, la mort du libéralisme économique. Or ce libéralisme, apparu un siècle plus tôt avec la révolution industrielle, était une puissante innovation, un cas unique dont l'explication, contrairement à ce que soutiennent les marxistes, ne vaut que pour cette société même : une société où le marché autorégulateur, jusque-là élément secondaire de la vie économique, s'est rendu indépendant des autres fonctions. L'innovation consistait essentiellement dans un mode de pensée. Pour la première fois, on se représentait une sorte particulière de phénomènes sociaux, les phénomènes économiques, comme séparés et constituant à eux seuls un système distinct auquel tout le reste du social devait être soumis. On avait désocialisé l'économie, et ce que la grande crise des années trente imposa au monde, c'est une re-socialisation de l'économie. La source de l'originalité de Polanyi est d'avoir regardé la société moderne ou l'économie dite libérale à la lumière des sociétés non modernes et en

contraste avec elles. C'est ce qui fait, comme le montre Louis Dumont dans son importante préface, que ses analyses ont pu être appliquées et discutées dans les domaines les plus divers - de l'Océanie à la Grèce en passant par l'Afrique - et survivre à l'époque déjà lointaine de la parution de l'ouvrage (1944) pour nourrir aujourd'hui la réflexion de tous ceux qui, anthropologues, économistes et historiens, s'interrogent sur la spécificité de notre société moderne.

Karl Polanyi (1886-1964), professeur à Columbia, frère du célèbre épistémologue, est un représentant caractéristique du milieu d'Europe centrale qui a produit Max Weber, Schumpeter, Wittgenstein, Popper, Carnap. Il appartient à cette génération d'intellectuels européens qui se sont sentis acculés à répondre au défi.



Mythe et Pensée chez les Grecs. - Jean-Pierre Vernant

Ed. La Découverte. - 2005

Salué dès sa parution en 1965 comme un événement majeur, ce recueil de textes de Jean-Pierre Vernant, aujourd'hui professeur honoraire au Collège de France, a été régulièrement réimprimé et traduit en plusieurs langues. Vite devenu un classique, cet ouvrage, enrichi de nouveaux textes, montre à l'œuvre l'originale méthode de l'auteur. Nos études, précise-t-il dans la préface à l'édition de 1985, ont pour matière les documents sur lesquels travaillent les spécialistes, hellénistes et historiens de l'Antiquité. Notre perspective, cependant, est autre. Qu'il s'agisse de faits religieux (mythes, rituels, représentations figurées), de philosophie, de science, d'art, d'institutions sociales, de faits techniques et économiques, toujours nous les considérons en tant qu'œuvres créées par des hommes, comme expression d'une activité mentale organisée. À travers ces œuvres, nous recherchons ce qu'a été l'homme lui-même, cet homme grec ancien qu'on ne peut séparer du cadre social et culturel dont il est à la fois le créateur et le produit. "

Jean-Pierre Vernant, historien français né en 1914. En 1948, il s'oriente vers l'anthropologie de la Grèce ancienne et entre au CNRS. Directeur d'études à l'École des hautes études à partir de 1958, il crée en 1964 le Centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes. De 1975 à 1984, il occupe au Collège de France la chaire des études comparées des religions antiques. Docteur honoris causa des universités de Chicago, Bristol, Brno, Naples et Oxford, J.-P. Vernant, grand savant et personnalité attachante, "l'homme le plus éloquent que j'aie jamais rencontré" selon son ami Pierre Vidal-Naquet, a obtenu en 1984 la médaille d'or du CNRS. Parmi ses ouvrages, qui portent presque exclusivement sur la Grèce ancienne, se détachent 'Les origines de la pensée grecque' (1962), qui a fait connaître la force et l'originalité de sa démarche, 'Mythe et pensée chez les Grecs', 'L'individu, la mort, l'amour', et, en 1999, 'L'Univers, les dieux, les hommes'.



A Quoi sert le travail ? - Philippe Zarifian.

Ed. Dispute (LA). - 2003

L'auteur mobilise des concepts rarement appliqués à un tel objet, ceux de Foucault et Deleuze. C'est pour lui, sans doute la condition pour rompre avec la représentation du travail, héritée de la révolution industrielle en éclairant des dimensions jusqu'ici largement sous-estimées, tel que, par exemple le double régime de temporalité sur lequel le travail se déroule ou l'événement en tant que fait central à partir duquel se déploie, l'acte de travail.

Philippe Zarifian, chercheur en sociologie générale, sociologie des modèles d'organisation et du travail, professeur de sociologie à l'Université de Marne-la-Vallée. En délégation au CNRS dans le cadre du LATTIS depuis le 1^{er} janvier 2003, chercheur associé au LATTIS et chercheur au GIP Mutations des industries et des services.

ARTICLES

La fin de la valeur « travail » ? : L'avenir du travail. Dominique Méda

In : ESPRIT n° 8-9, AOUT-SEPTEMBRE 1995, pp. 75-93

Le travail est-il une catégorie anthropologique, un invariant de la nature humaine, pourvu de toute éternité des qualités que nous lui prêtons aujourd'hui, ou s'agit-il d'une catégorie construite, donc historique, dont les attributs n'ont été ajoutés qu'au fil des siècles ? Trois étapes peuvent être isolées dans la constitution de la catégorie de travail. - Au XVIII^{ème} siècle, le travail apparaît à la fois comme le moyen d'accroître la richesse et comme facteur d'émancipation ; - Le XIX^{ème} siècle lui ajoute une dimension essentielle, le travail devient ce qui permet de civiliser, d'humaniser l'individu ; - Enfin, la troisième étape a été théorisée par le discours social-démocrate allemand et fait

du salaire, le canal par lequel se répandent les richesses et le moyen d' un ordre social plus juste. A travers une réflexion sur la catégorie de travail, l' auteur nous invite à penser ou plutôt repenser la société.

La société française en mouvement. Collectif d'auteurs

In : SCIENCES HUMAINES 6, HORS-SERIE SEPTEMBRE-OCTOBRE 1994, 82 p

Dossier faisant le point sur les grandes mutations de la société française regroupées autour de cinq chapitres : - populations, modes de vie, Etat et institutions, travail et emploi, opinions et valeurs. Pour chacun des chapitres les points de repères, les tendances et un débat. Des données chiffrées et graphiques complètent le dossier.

Rythmes et temps collectifs. Collectif d'auteurs

In : PROJET n° 73 Paris. Mars 2003. 127 p

Le temps déroule une histoire dans laquelle se conjuguent les rythmes individuels, familiaux et collectifs. Mais l'évolution récente des loisirs, la réduction du temps de travail et sa flexibilisation poursuivent un mouvement largement amorcé : avec la place plus grande accordée à l'individu, le temps devient une marchandise que l'on négocie. Alors, les rythmes communs et les temps harmonisés se fragmentent...

La grande aventure de l'économie. Collectif d'auteurs, Dominique Méda, Alain Caillé

In : ALTERNATIVES ECONOMIQUES, HS n° 67. janvier 2006. 65 p

Ce hors série vise à mettre en évidence des dynamiques qui sur une très longue période ont abouti à l'économie telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Au sommaire :

- Les acteurs de l'histoire économique
- Les outils et les lieux de l'aventure économique

ETAT DES LIEUX

- La saga de l'économie à travers les grands auteurs

COMPRENDRE

- L'aventure de l'économie en 7 fiches

ENJEUX

- Le mythe de l'économie libérée
- Economie et croyances
- La domination de la valeur travail
- La succession des Ordres
- L'histoire économique avance en spirale
- La mondialisation s'achève

BIBLIOGRAPHIE

L'organisation du travail a-t-elle vraiment changé ? Arnaud Parienty

In : ALTERNATIVES ECONOMIQUES, n° 238. juillet – août 2005. pp. 80-83

On considère traditionnellement le toyotisme, qui laisse plus d'autonomie aux ouvriers, comme une alternative au fordisme permettant d'en dépasser les faiblesses, en particulier en favorisant un plus grand épanouissement dans le travail. Les enquêtes sur les conditions de travail indiquent au contraire que le toyotisme est un vecteur d'intensification du travail. De ce point de vue, le toyotisme est un perfectionnement du fordisme plus que son dépassement. Cependant, les principes du toyotisme peuvent aussi déboucher sur une organisation qualifiante du travail, faisant de l'apprentissage un facteur essentiel de l'efficacité.

Laboratoires

Portail français des sciences sociales

http://www.liens-socio.org/repertoire_index.php3?action=show_list&code_categorie=004049

LABORATOIRES DE RECHERCHE en lien avec les thématiques abordées

CEE (Centre d'études et de l'Emploi)

Le CEE est un établissement public administratif, rattaché au CNRS. Sa mission :. éclairer les principaux enjeux relatifs à l'emploi pour les pouvoirs publics et les acteurs économiques et sociaux, construire des connaissances sur les questions relatives aux transformations de l'emploi et du travail .

Ces publications : **Le Quatre pages**, en ligne , des Documents de travail consultables au format PDF, **CONNAISSANCE DE L'EMPLOI**.

président du conseil scientifique du CEE : **Jacques Freyssinet**

<http://www.cee-recherche.fr/>

La recherche au Centre d'études de l'emploi s'organise en cinq unités de recherche :

- Âge et travail étude de l'évolution démographique de la population active et sa prise en compte dans la conception des moyens de travail. **Serge Volkoff** Centre de recherches et d'études sur l'âge et les populations au travail (GIS-CREAPT)
- Emploi, protection sociale et Institutions et Marchés du travail
- L'expérience des personnes aux prises avec l'action publique
- Travailleurs et organisations **Michel Gollac**

Des partenariats à signaler dont : L'école doctorale «Entreprise-Travail-Emploi» (**ete**)

<http://www.polytechnicum.org/ete/> sur les problèmes contemporains du travail est dirigée par Jean-François Germe professeur au CNAM, son correspondant pour Marne-la-Vallée est **Yves Lichtenberger**. Outre les UFR d'économie et de sociologie de l'Université de Marne-la-Vallée, elle repose sur plusieurs centres de recherche et écoles supérieures : l'ENPC, Le Centre d'études de l'emploi, le GIP - MIS, l'IRES, le LATTIS, le CRG, le CGS de l'École des Mines et le CNAM. http://www.cee-recherche.fr/fr/c_rech5.htm

CELIA (Centre d'Études des Langues Indigènes d'Amérique)

Le CELIA est un laboratoire de recherches (**Marie Noëlle CHAMOUX**, Chargée de recherche) dont les activités répondent à trois types de finalités :

- Apporter des connaissances nouvelles sur les systèmes linguistiques de l'Amérique indigène encore très peu documentés voire inconnus, et contribuer par là aux débats en cours dans les sciences du langage,
- Contribuer à l'intelligence des cultures amérindiennes par le déchiffrement et/ou l'interprétation de textes (que ceux-ci aient été recueillis en contexte oral ou qu'ils relèvent des traditions écrites),
- Répondre à la demande sociale de plus en plus grande et de plus en plus variée, concernant ces langues et ces textes.

<http://celia.cnrs.fr/>

Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Le Céreq est un établissement public qui dépend du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du logement. Pôle public d'expertise au service des acteurs de la formation et de l'emploi, le Céreq concilie production de statistiques, recherches, études et accompagnement d'actions. Il formule des avis et des propositions destinés à éclairer les choix en matière de politiques de formation à l'échelon régional, national ou international.

Les départements

Production et usage de la formation continue (DFC)

Entrées dans la vie active (DEVA)

Professions et marché du travail (DPMT)

Travail et formation (DTF)

Les études sur la transformation des métiers et des qualifications constituent une des spécialités historiques du Céreq et un ensemble de travaux largement partagés au sein du réseau.

<http://www.cereq.fr/index.htm>

Clersé (Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques)

Le Clersé est un important laboratoire en Sciences de l'Homme et de la Société (SHS). Il regroupe trois disciplines : sociologie, économie, anthropologie et plus de 110 chercheurs (13 chercheurs CNRS, 60 enseignants-chercheurs, 7 ITA CNRS, et 30 doctorants-allocataires ou ATER).

Bien inséré au niveau régional il fait partie de plusieurs réseaux nationaux et internationaux de recherche : CEREQ, GDR MAGE (Groupement de Recherche " Marché du travail et Genre "), Laboratoire européen associé " Délinquances, politiques de sécurité et de prévention, Recherches Comparatives Franco-Allemandes " (CNRS/Institut Max Planck), GERN,

Ses publications : il développe des liens privilégiés avec les Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie (revue de la Faculté des sciences économiques et sociales), la revue Déviance et Société et le Journal des Anthropologues.

Dans le cadre de sa communication il publie « **Clersé infos** » (lettre interne diffusée 5 à 6 fois par an aux membres du laboratoire) et « **La Lettre** »(1 à 2 numéros par an, diffusée à 500 exemplaires dans d'autres laboratoires en France et à l'étranger, à ses chercheurs ainsi qu'aux partenaires du Clersé.

Florence Jany-Catrice est membre du CLERSE-IFRESI

http://www.ifresi.univ-ille1.fr/site/1_Presentation/11_Presentation/Laboratoires/CLERSE.htm

CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie)

Le CREDOC est un organisme d'études et de recherche au service des acteurs de la vie économique et sociale. Ses enquêtes portent sur différents thèmes et notamment sur les points suivants : travail insertion économique et politique de l'emploi, évaluation des politiques sociales, pauvreté et exclusion, analyse économique sectorielle et développement économique local. Présentation sur le site de ses différentes publications.

<http://www.credoc.fr/>

CSE (Centre De Sociologie Européenne)

Le CSE touche à des domaines de recherche très divers comme la sociologie de l'éducation, la culture, la sociologie, les systèmes symboliques et les relations de pouvoir, les intellectuels et leur place dans le champ culturel, le politico-médiatique, l'économique ; la sociologie du travail ; l'histoire sociale des sciences sociales.

Enseignant chercheur : **Tania Angeloff**

<http://www.ehess.fr/centres/cse/>

CSU (Cultures et Sociétés Urbaines)

Au CSU, la sociologie, majoritairement représentée, côtoie la science politique et l'anthropologie et un laboratoire d'accueil de plusieurs formations doctorales. Cinq grands axes de recherche :

- Rapports salariés et rapports marchands : travail, emploi, éducation
- Le genre en sociologie : des différences entre les sexes au traitement du genre dans les sciences sociales
- Les classes sociales : mutations et reproduction
- Savoirs et politiques : sociologie des productions intellectuelles et du politique
- La ville comme problème socio-politique

Margaret Maruani

<http://www.iresco.fr/labos/csu/>

DARES (Direction de l'Animation et de la Recherche des Etudes et des Statistiques)

Le programme de travail de la DARES vise trois grandes finalités :

- Fournir des éléments de connaissance pour permettre un débat approfondi sur les thèmes du champ du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, porteurs d'enjeux économiques et sociaux importants ;
- Contribuer à la formation d'un jugement évaluatif pour éclairer la décision en matière de politique du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

- Alimenter en données fiables et régulières les services chargés du pilotage des politiques. Il intègre les demandes liées aux évolutions récentes de la conjoncture économique et sociale, telles qu'elles ressortent des rencontres avec les partenaires sociaux et prend en compte les orientations actuelles du Ministère exprimées par les demandes des délégués et directeurs du Ministère de l'emploi et des organismes sous tutelle, dans le cadre du Comité des programmes.

Dominique Méda est responsable de la mission Animation de la recherche à la DARES

Publications :

La collection **PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHES** présente en 4 à 8 pages d'articles et de graphiques les résultats commentés des principales études statistiques réalisées dans le domaine du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Elles proposent un regard rapide sur les aspects structurels et rétrospectifs.

Les **dossiers de la Dares** présentent les résultats complets et détaillés d'enquêtes statistiques réalisées par le Ministère : les résultats des élections aux comités d'entreprise, la structure des emplois, la participation et l'intéressement. Les "**Dossiers de la DARES**" proposent également des bilans sur des sujets d'actualité comme le bilan de l'emploi, le bilan de la formation professionnelle.

La collection "**Cahier Travail et Emploi**" a pour but de porter à la connaissance du public les études et les rapports de recherche réalisés par la DARES. Les cahiers Travail et Emploi contribuent à l'animation du débat social sur des sujets aussi variés que l'évaluation des politiques de l'emploi, l'étude des comportements des acteurs sociaux, la connaissance de l'emploi, des situations de travail. Bulletin Mensuel des Statistiques du Travail

la revue "**Travail et Emploi**"

<http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/programme-travail/programme-travail-du-ministere-2005/programme-travail-dares-2005-2218.html>

EPEE (Etudes des Politiques Economiques de l'université d'Evry)

Les recherches de l'**EPEE** l'université d'Evry s'articulent autour d'une thématique : l'analyse des politiques économiques, de leurs fondements et de leurs implications. Le choix de ce thème fédérateur a conduit à privilégier trois champs d'applications.

- Macro-dynamique, macroéconomie monétaire et financière
- Economie du travail et de l'emploi
- Croissance, développement et inégalités

<http://www.univ-evry.fr/PagesHtml/laboratoires/Epee/EPEE.html>

GERS, depuis le 1er janvier 2005, s'est regroupé avec Travail et mobilités (Nanterre) dans un seul laboratoire:

GTM (Genre, Travail, Mobilités)

Direction : **Helena Hirata**

<http://www.gtm.cnrs.fr/>

IFRÉSI (Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles)

L'IFRÉSI est une fédération de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) à laquelle participent quinze laboratoires de recherche situés dans les huit universités du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie.

Laboratoires membres :

http://www.ifresi.univ-lille1.fr/site/1_Presentation/11_Presentation/Laboratoires/Liste_labos.htm

INED (Institut National d'Etudes Démographiques)

L'INED accueille des travaux originaux de chercheurs en démographie et dans des disciplines associées : sociologie, économie, anthropologie, histoire, géographie, épidémiologie et santé publique, méthodologie en sciences sociales.

Données démographiques sur la France et sur tous les pays du monde. Accès aux sommaires des publications avec résumés des articles.

Les revues : **Population, Population & sociétés** . Les collections : **Les Cahiers de l'INED**, Méthodes et savoirs, données statistiques...

<http://www.ined.fr/>

INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)

L'INRS a pour objectif de favoriser la santé et la sécurité de l'homme au travail. Son équipe de chercheurs et de médecins conçoit chaque année de nombreux produits d'information parmi lesquels des dossiers thématiques consultables en ligne à partir d'un classement thématique.

L'INRS publie quatre revues destinées à différents publics. La plupart des articles parus récemment dans ces périodiques sont accessibles en ligne en texte intégral, au format PDF. Il est possible également de s'abonner en ligne à : **Travail et sécurité, Hygiène et sécurité du travail, Réalité prévention, Documents pour le médecin du travail** <http://www.travail-et-securite.fr>

<http://www.inrs.fr/>

INSEE (L'Institut national de la statistique et des études économiques)

L'Insee est une Direction générale du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (MINEFI). L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) collecte, produit et diffuse des informations sur l'économie et la société française afin que tous les acteurs intéressés (administration, entreprises, chercheurs, médias, enseignants, particuliers) puissent les utiliser pour effectuer des études, faire des prévisions et prendre des décisions.

L'Insee propose des publications nationales et régionales :

- des périodiques : Bulletin mensuel de la statistique, **Insee première, Économie et Statistique**, Annales d'économie et de statistiques, Insee Résultats (société et économie), Synthèses, Recueil d'études sociales, Économie Lorraine...

- **des collections : France Portrait Social, Tableaux de l'Économie française, Tableaux de l'Économie régionale, Données sociales....**

http://www.insee.fr/fr/ffc/accueil_ffc.asp?theme=3

IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales)

L'IRES a pour fonction de répondre aux besoins exprimés par les organisations syndicales représentatives dans le domaine de la recherche économique et sociale.

Les groupes de travail permanents :

- Emploi
- Revenu salarial
- Relations professionnelles
- Travail
- Les projets transversaux :
- Anciennes et nouvelles formes de rémunération salariale
- Actualité internationale des problèmes du travail
- Stratégies et gouvernance des entreprises, restructurations et politiques industrielles ;
- Temps de travail

Publications :

La Revue de l'IRES prend la suite, sous une forme renouvelée de La Note de l'IRES dont 20 numéros ont été publiés de mars 1984 à juin 1989.

La Chronique Internationale de l'IRES offre une analyse de la conjoncture sociale internationale et des dossiers thématiques.

La Lettre de l'IRES présente les travaux en cours des équipes de recherche, les rencontres et colloques et les parutions des centres de recherches syndicaux.

<http://www.ires-fr.org/index.htm>

IRESO (Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaines)

La base de données de la bibliothèque de l'IRESO est reversée dans le Catalogue collectif de Sociologie du CCO. Le catalogue des périodiques reçus à la bibliothèque est consultable en ligne. Un important portail "Sociopôle" permet d'accéder à de multiples ressources en ligne, en France, destinées à la communauté des sociologues internautes. Possibilité de consulter en ligne les sommaires des revues accueillies par l'IRESO : L'Année sociologique, **Cahiers du Genre**, Genèses, Sociétés contemporaines, **Travail, Genre et Sociétés**.

Fédération de laboratoires de sociologie : labos, revues, ressources, bibliothèque...

Site portail : <http://www.pouchet.cnrs.fr/>

IRIS (Institut de Recherche Interdisciplinaire en Socio-économie) est un centre de recherche pluridisciplinaire et mixte, université/CNRS. Il a vocation à mobiliser diverses formes de savoir (**sciences économiques, sociologie, sciences politiques, histoire**, etc.) autour d'un projet général qui est celui de l'étude des mutations économiques et sociales liées à l'évolution technologique et à l'innovation dans les sociétés complexes.

Chercheur en sciences économiques à l'IRES : **Pascal Ughetto**

Publications : Collection "**Cahiers Politiques**"

<http://www.dauphine.fr/iris-credep/index.html>

Laboratoire de psychologie du travail et de l'action

Créé en 1990 au Conservatoire National des Arts et Métiers, par **Christophe DEJOURS**, le laboratoire de psychologie du travail prend, à partir de l'an 2000, le nom de laboratoire de psychologie du travail et de l'action.

Publication : la revue **TRAVAILLER**

<http://www.cnam.fr/psychologie/>

LAS (laboratoire d'anthropologie sociale)

Le **LAS** créé en 1960 par **Claude Lévi-Strauss**, le Laboratoire d'Anthropologie Sociale est une unité mixte de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique, de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et du Collège de France.

Publications : *Gradhiva* : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie, *L'Homme*. Revue française d'anthropologie, *Cahier de l'homme*, *Etudes rurales*. *Anthropologie*. *Economie*. *Géographie*. *Histoire*. *Sociologie*

http://www.ehess.fr/html/html/CEN_3_41.html

Lasmas (Laboratoire d'Analyse Sociologique et des Méthodes Appliquées aux Sciences sociales)

Le **Lasmas** développe des analyses dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, des inégalités et ruptures sociales, des modes de vie, des réseaux sociaux et professionnels ainsi que des opinions et des valeurs, en s'appuyant notamment sur l'utilisation secondaire des grandes enquêtes.

Depuis l'automne 2004 le Lasmas s'est structuré en quatre équipes de recherche :

- Professions, réseaux, organisations (PRO) sous la responsabilité de Catherine Marry,

- Analyse de la cohésion sociale - données, méthodes, modèles (ACS-DM2) sous la responsabilité de Michel Forsé,

- Equipe de recherche sur les inégalités sociales (ERIS) sous la responsabilité de **Serge Paugam**

- Dynamiques et relations sociales (DYRESO) sous la responsabilité d'Alain Léger

Le laboratoire est également membre fondateur de deux GDR-CNRS : "Marché du travail et genre (MAGE) et "CADRES".

Publication : **Les Cahiers du Lasmas**

http://www.iresco.fr/labos/lasmas/accueil_f.htm

LEST (Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail)

Laboratoire rattaché au CNRS et Centre associé au Céreq situé à Aix-en-Provence. Possibilité de télécharger la lettre du Lest et présentation de ses différentes publications. Catalogue en ligne des périodiques reçus à la bibliothèque.

En 2006, le **LEST** et le Centre de Science Politique Comparative (CSPC) prolongent la réflexion engagée en organisant les 4 et 5 septembre 2006 à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence un colloque intitulé "Travailler avec, travailler sur, être travaillé par : les acteurs professionnels de l'action publique face aux instruments de régulation".

<http://www.univ-aix.fr/lest/>

LIRHE (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi)

disciplines du Droit du Travail et du Droit Social, de l'Économie de l'Emploi et de la Gestion des Ressources Humaines.

La pluridisciplinarité, autour des thèmes de l'emploi et de la gestion des ressources humaines, constitue un mode de fonctionnement privilégié et représente une des marques distinctives du laboratoire parmi les structures de recherche comparables.

Laboratoire rattaché au CNRS et Centre associé au Céreq, situé à Toulouse. Accès aux **Notes du Lirhe** au format PDF, liste des **Cahiers du Lirhe**, avec résumés téléchargeables pour les plus récents, catalogue des travaux téléchargeables, liste des thèses du Lirhe, lien avec Sudoc pour les thèses et avec le Catalogue collectif de France. Portail de sites proposant des documents de recherches ou d'études en téléchargement.

<http://lirhe.univ-tlse1.fr/>

LISE (Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique) depuis 2004, fédère les forces du : Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur les Organisations et le travail (GRIOT) et celles du Laboratoire de Sociologie du Changement Institutionnel (LSCI). Le LISE est implanté dans deux lieux parisiens : Le Cnam et l'IRESO.

Michel Lallement et **Jean-Louis Laville**, co-directeurs du LISE.

<http://www.lise.cnrs.fr/indexP.htm>

Mage (MArché du travail et Genre)

le **GDR Mage** est le premier et seul groupement de recherche centré sur la question du genre. En 2003 il devient GDR européen, sous la direction de **Margaret Maruani**.

publication : une revue semestrielle : **Travail, genre et sociétés** qui a pour vocation de confronter les points de vue de chercheurs (sociologues, économistes, juristes, historiens, etc.) sur les inégalités entre hommes et femmes au travail et plus largement sur la place des femmes dans la société. <http://www.mage.cnrs.fr/>

MATISSE (Modélisation Appliquée, Trajectoires Institutionnelles et Stratégies Socio-Économiques)

(Centre associé du Céreq en Ile de France) : observatoires universitaires de l'insertion professionnelle

Créé en 1993 par le Céreq suite aux questions soulevées lors de l'exploitation des résultats de l'enquête du Céreq de 1991 auprès des diplômés de l'enseignement supérieur de 1988. Depuis sa création, le GTES a été régulièrement co-animé par un membre du Céreq (DEVA) et un membre d'un centre associé du Céreq en région. ce qui assure au GTES une existence nationale tout en lui permettant d'être sensible aux thématiques locales, régionales et nationales.

Ses domaines de recherche : l'insertion des jeunes et les systèmes de formation.

Jusqu'en octobre 2001, le **Matisse** a été dirigé par **Bernard Gazier**, Professeur à l'Université Paris I ; il a été remplacé depuis lors par Jean-Luc Outin, chargé de recherche au CNRS.

Matisse suit l'analyse économique des dynamiques à l'œuvre dans les mutations des sociétés contemporaines, au sein de différents champs : travail et emploi, politiques sociales, industries et évolutions technologiques, et secteur culturel.

Revue : **ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS**, se propose de contribuer aux renouvellements conceptuels et aux débats d'idées qui animent les sciences économiques et sociales du Travail, de l'Emploi et des Relations professionnelles. Les travaux publiés évaluent les transformations des réalités socio-économiques, proposent une réflexion sur les concepts et les méthodes d'analyse de ces réalités.

<http://matisse.univ-paris1.fr/radojic/>

URMIS (Unité de Recherche "MIgrations et Société")

L'**URMIS** est un laboratoire spécialisé dans l'étude des migrations et des relations interethniques qui regroupe des chercheurs relevant de plusieurs disciplines (sociologie, anthropologie, droit, histoire). Les recherches empiriques conduites dans les différents programmes du laboratoire sont l'occasion de confronter les questions théoriques et méthodologiques posées par les modalités d'insertion des populations immigrées, la constitution d'espaces migratoires transnationaux, les dynamiques culturelles dans les sociétés pluri-ethniques.

L'équipe participe à plusieurs réseaux de recherche : "Droit, langues, cultures", "Marché du travail et genre" (MAGE), "Socio-économie de l'habitat", "Femmes en migration" (CEDREF).

Maryse Tripiér : chercheur de l'équipe de Paris

Publication : la revue **Cahiers de l'Urmis** (en ligne)

<http://www.unice.fr/urmis-soliis/>

Laboratoires de recherche en région

Le Centre associé au Céreq de Rouen, rattaché à l'Université de Rouen, est dirigé par M. **Charles Gadéa**, Professeur de **sociologie**. Son activité se déploie à partir de questions liées à la sociologie des professions, de l'insertion professionnelle et de la formation, notamment la formation continue. Quatre axes de recherche sont développés :

- la question de la construction, la transmission et la validation des qualifications, savoirs et compétences,
- la dynamique des groupes professionnels,
- la dimension structurante du genre dans le marché du travail,
- l'insertion professionnelle des sortants du système éducatif, les politiques nationales ou locales de formation, d'emploi, de lutte contre l'exclusion.

GRIS (Groupe de Recherche Innovations et Sociétés)

Le GRIS est le laboratoire de recherche du Département de sociologie de **l'Université de Rouen**, ayant le statut d' « Equipe d'accueil ». Il est composé d'une cinquantaine de chercheurs en sociologie et en anthropologie : enseignants-chercheurs, chercheurs associés et doctorants.

Les recherches développées portent sur l'étude des innovations dans les sociétés contemporaines, appliquées aux domaines suivants : le travail et les professions, les qualifications et les compétences, la santé, la technique et la science, l'éducation, la formation, la culture, les questions urbaines, et les politiques locales.

http://www.univ-rouen.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?STNAV=LGRIS&RUBNAV=&CODE=09511370&LANGUE=0

La Fondation Dublin : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Organisme tripartite de l'Union européenne créé en 1975, la Fondation a pour mission de fournir des informations aux membres et au personnel des institutions européennes ainsi qu'aux partenaires sociaux (syndicats, organisations patronales, gouvernements des États membres) et de contribuer à la conception et à l'établissement de meilleures conditions de vie et de travail.

Publication : **Les cahiers de la Fondation** (téléchargeables) rassemblent les résultats des recherches effectuées au cours de nombreuses années sur un certain nombre de grands thèmes :

- Promouvoir un meilleur emploi
- Favoriser l'égalité des chances
- Gérer la diversité
- Soutenir l'insertion sociale
- Suivre l'utilisation changeante du temps
- La Fondation continue à élaborer ses travaux de recherche dans de vastes domaines en développant l'Observatoire européen <http://www.fr.eurofound.eu.int/working/working.htm> des conditions de travail.

<http://www.fr.eurofound.eu.int/contact.htm>

L'Observatoire du Travail

L'Observatoire du Travail est le fruit d'un partenariat entre Bernard Brunhes Consultants-Groupe BPI, L'Express et BVA. Son objectif est de faire le point - trois fois par an - sur l'état d'esprit des salariés du privé et du public : quelle relation entretiennent-ils avec leur travail et leur entreprise ? comment cette relation évolue-t-elle ou va-t-elle évoluer, selon eux ? quels espoirs, quelles craintes face aux changements attendus - internes ou externes à leur entreprise ou administration ? etc.

http://www.groupe-bpi.com/page_observat.html

SITES OFFICIELS

AFPA organisme de formation professionnelle qualifiante pour adultes, demandeurs d'emploi et salariés en France et en Europe. intervient sur l'ensemble des questions d'orientation professionnelle, de formation professionnelle, de validation des acquis professionnels et de conseil en matière de ressources humaines. Sur son site, dossier thématique, fichier métier...

<http://www.afpa.fr/>

Agence Nationale pour l'amélioration des Conditions de travail (ANACT)

Dossiers thématiques : santé et travail ; compétences ; organisation et technologie ; âges, travail et emploi

http://www.anact.fr/portal/page?_pageid=497,131532&_dad=portal&_schema=PORTAL

Agence en région : Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail en Haute-Normandie

<http://www.haute-normandie.aract.fr/index.php>

ANPE

<http://www.anpe.fr/>

La WebTV ANPE : des vidéos métiers en ligne

<http://webtv.anpe.net>

Ce site vous propose 3 espaces de consultation des vidéos réalisées par l'ANPE :

-L'espace actualités présente en 2 minutes maximum des opportunités d'emploi, un agenda des forums emploi, et "à l'affiche", des reportages sur des dispositifs d'aide à la recherche d'emploi.

- L'espace métiers qui recrutent propose une sélection de vidéos sur les métiers porteurs et ouverts au crédit d'impôt.

- Le catalogue métier propose 120 vidéos métiers regroupées par secteurs professionnels.

Assedic : <http://www.portail.assedic.fr/demandeur/index.php>

Légifrance : L'essentiel du droit français: texte intégral des codes, des conventions collectives et des lois et décrets depuis 1978 et le Journal officiel depuis 1990.

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

Site du **ministère de l'emploi, de la cohésion sociale, et du logement** l'ensemble des informations pratiques sur le droit du travail

<http://www.travail.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/91.html>

et aussi la vidéothèque

<http://www.travail.gouv.fr/publications-videotheque/videotheque/52.html>

Publications Dares

<http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/etudes-recherche/publications-dares/98.html>

Service-public : le portail de l'administration française

<http://www.service-public.fr/>

Le portail "**vie-publique.fr**" , service édité par la Documentation française dans le cadre de sa mission générale d'information et de documentation sur l'actualité politique, économique, sociale et internationale, propose des ressources et données utiles pour appréhender les grands sujets qui animent le débat public.

<http://www.vie-publique.fr/>

REVUES en ligne

La revue électronique **@ctivités** publie des textes à finalité de recherche et des textes à finalité réflexive sur l'intervention.

Il s'agit de contribuer à définir l'activité en tant que concept théorique.

L'objectif est de développer l'expérience de l'intervention et son efficacité. Les textes issus d'interventions, pour le diagnostic ou la conception, menées dans des situations de travail ou de la vie quotidienne (organisation, dispositifs, ressources, outils,..) s'attacheront plus particulièrement à mettre en évidence comment intervenir par et sur l'activité.

<http://www.activites.org/>

La revue de la CFDT propose tous les deux mois un dossier thématique d'actualité, avec des contributions de responsables de l'organisation et de textes d'experts, ainsi que des informations clés pour compléter ses connaissances. N°s téléchargeables sur site sauf le dernier.

La partie "Éclairages" présente des sujets concernant la CFDT.

http://www.cfdt.fr/cfdt_a_z/connaître/publication/la_revue.htm

PISTES Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé (PISTES) est une **revue électronique** scientifique interdisciplinaire s'intéressant aux aspects sociaux et humains du travail et à leurs liens avec la santé des personnes. Elle privilégie les approches de recherche prenant en compte le travail réel et s'intéresse particulièrement aux thématiques innovatrices sur le travail et la santé.

<http://www.pistes.uqam.ca/>

***uniquement résumés d'articles**

GENÈSES, une revue trimestrielle de sciences sociales et d'histoire

La revue "Sociétés Contemporaines", créée en 1990 à l'initiative de l'IRESKO, se propose de contribuer aux échanges et aux interactions entre la sociologie et les disciplines voisines : démographie, économie, géographie, sciences politiques, histoire, anthropologie, ethnologie, psychologie sociale.

Comité de rédaction **Gérard Noiriel**

<http://www.iresko.fr/revues/geneses/presentation.htm>

***sommaire et introduction téléchargeables**

Depuis 1981, **La Revue du M.A.U.S.S.** s'est imposée comme une des toutes premières revues interdisciplinaires et un des lieux importants du débat public en France. Elle offre des perspectives inédites en **sciences économiques, en anthropologie, en sociologie ou en philosophie politique**. Elle a contribué au développement de tout un ensemble de théories et d'approches originales — dont le plus petit commun dénominateur est probablement ce qu'elle appelle le paradigme du don —, qui la font maintenant apparaître comme l'organe d'un courant de pensée original dans le champ des sciences sociales et de la philosophie politique.

Directeur de la publication : **Alain. Caillé** qui est aussi le directeur de **GEODE** un laboratoire de recherches pluridisciplinaires qui associe sociologues, historiens, politistes, philosophes, anthropologues et ethnologues. Sa mission principale consiste à étudier l'expérience et l'idée démocratiques, la sociologie électorale, l'histoire ou l'analyse juridique des institutions républicaines, les doctrines des grands penseurs de la démocratie et de l'anti-démocratie, par exemple, la dynamique démocratique ou encore les multiples formes de la contestation de la démocratie.

<http://www.revuedumauss.com/>

Idées : La revue des professeurs de **Sciences Economiques et Sociales** (créée en 1969, à peine deux ans après la naissance des SES ; nécessité imposée par les caractéristiques de cette nouvelle discipline). Chaque numéro est organisé autour d'un dossier thématique. Certains articles téléchargeables sont proposés sous une forme identique à l'original., voir sur notre thématique : **n° 137, n° 139**.

<http://www.cndp.fr/revueedes/>

EDITEURS

Éditions La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

Rendre compte des meilleurs travaux de recherche en **sciences humaines et sociales** : dans de nombreuses disciplines (géopolitique, philosophie, histoire, sociologie, économie, sociologie des sciences, anthropologie, etc.), des chantiers intellectuels novateurs, contribuant au renouveau de la pensée critique, se sont développés ces dernières années. Ils sont accueillis dans les collections «Textes à l'appui», « Recherches », « Sciences et société », Armillaire, ainsi que dans les revues Hérodote, La Revue du MAUSS et Mouvements.

Recherches/Bibliothèque du M.A.U.S.S.

Dirigée par **Alain Caillé**, la collection « Recherches / Bibliothèque du M.A.U.S.S. » accueille, issus de toutes les disciplines des sciences sociales, venant d'auteurs confirmés ou débutants, les travaux qui attestent de la pertinence d'un questionnement anti-utilitariste dans les champs les plus divers de la pensée.

Cette collection accueille la série « Économie solidaire et démocratie », animée par le CRIDA (Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie), qui s'attache à l'analyse du fait associatif dans la perspective d'une économie et d'une démocratie plurielles.

<http://www.editionsladecouverte.fr/repere/index.asp>

Editions La Dispute

109 Rue Orfila 7
75020 Paris

Editions Le Croquant

Broissieux
73340 Bellecombe-en-Bauges

Les Éditions du Croquant publient des ouvrages de chercheurs en **sciences humaines** en étroite collaboration avec l'association Raisons d'Agir, des témoignages d'expériences sociales innovantes et des travaux de collectifs du mouvement social.

Les collections :

Savoir/Agir : Une collection d'intervention critique dirigée par l'association Raisons d'Agir qui est la continuité du travail initié par Pierre Bourdieu

Artisans d'utopie : Les formes sociales innovantes.

Turbulences : essais critiques, prises de position à contre-courant.

Idées coopératives : débats de société sur la place de la personne dans les activités économiques, sur la démocratie en entreprise, sur les nouveaux statuts du salarié.

<http://atheles.org/editionsducroquant/>

Éditions de l'EHESS

131 boulevard Saint-Michel
75005 PARIS

Les Éditions de l'EHESS publient des ouvrages représentatifs de l'actualité de la recherche en **sciences humaines**. Depuis la fondation en 1947 de la VIe section de l'École pratique des hautes études, les Éditions accompagnent les transformations de cet établissement devenu en 1975 l'École des hautes études en sciences sociales.

Le catalogue propose actuellement environ 650 références, réparties entre une dizaine de collections et huit revues de rayonnement international.

<http://www.ehess.fr/html/html/155.html>

Editions ERES

Société d'éditions "Recherches et synthèses"

11 rue des Alouettes -
31520 Ramonville Saint-Agne

Les éditions Erès, créées en 1980, sont une maison d'édition spécialisée dans le domaine **des sciences humaines** et des pratiques qui s'en inspirent. Fidèles aux idées humanistes et sociales de Georges Hahn, elles privilégient la diversité des approches théoriques, cliniques et sont ancrées dans la réalité des pratiques professionnelles, tout en étant vigilants quant à la qualité scientifique et/ou technique mais surtout humaine et éthique.

nouvelle collection : Sociétés en changement dirigée par **Jean-Louis Laville**, sociologue, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), titulaire de la chaire « Relations de service » et codirecteur du LISE : Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (CNRS-CNAM, Paris). Il s'intéresse à **l'analyse de nos sociétés du côté de l'économie**.

<http://www.edition-eres.com/>

Octares Editions

24, rue Nazareth

31000 Toulouse

Les collections :

Travail et Activité Humaine dirigée par François Daniellou, **Gilbert de Terssac** et **Yves Schwartz**,

Colloque : le but et les orientations de la " Collection Colloque " sont de dresser à un instant donné l'état des lieux dans différents domaines suite à une rencontre entre professionnels. Les contributions réunies dans cette " Collection Colloques " émanent à la fois de laboratoires de recherche et d'acteurs de terrains. Cette collection permet de rassembler les communications présentées lors des colloques.

Applications de l'anthropologie dirigée par Jean-François Baré et Philippe Geslin. Comité scientifique Jean-François Baré, Philippe Geslin, Annie Hubert Gérard Lenclud, Claude Raynaut

La collection « Applications de l'anthropologie » souhaite témoigner de cette double évolution du monde et de la pratique anthropologique, par l'édition et la diffusion de textes vivants et écrits aussi simplement que possible.

<http://www.octares.com>

Les Editions Qui Plus Est

Sylvie Darré et Isabelle Randé

1, impasse de la baleine

75011 – Paris

Après huit années d'expérience aux éditions EAP (Editions et Applications Psychologiques), -en tant que responsable du département orientation-insertion-, et responsable d'éditions, Sylvie Darré et Isabelle Randé ont créé en 2004 Les Editions «Qui plus est »

Les publications et formations concernent essentiellement les professionnels de **l'orientation, du bilan, de la formation et des ressources humaines.**

Voir rubrique : ouvrages

<http://www.editionsquiplusest.com/>

MEDIAS, pour en savoir +

France Culture : rubrique programmes <http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture/programmes/> et consulter les archives des émissions ci-dessous référencées

- **Les chemins de la connaissance** , du lundi au vendredi de 11h30 à 12h des thématiques renouvelées et centrées sur l'histoire des sensibilités, des mentalités, des idées ou des religions, la philosophie ou l'éthique.

- **L'économie en questions**, Le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 L'objectif de l'émission, est de questionner l'économie pour tenter de comprendre l'évolution des sociétés contemporaines, A travers l'apport d'informations et les analyses des experts, il s'agit de fournir des éléments de réflexion pour juger des grands enjeux en cours ou à venir.

- **La nouvelle fabrique de l'histoire** du lundi au vendredi de 10h à 11h L'objectif de l'émission est de montrer le lien qui nous unit individuellement ou collectivement au passé.

L'association **Ciné-Travail** s'est constituée à Lyon afin de créer des rencontres entre représentants du monde du travail et de l'entreprise, des consultants, des chercheurs en sciences humaines et sociales, des universitaires, des étudiants, des professionnels de l'audiovisuel autour d'un champ d'intérêt commun : filmer le travail, pourquoi et comment ?

Faire se rencontrer des publics et des professionnels différents également concernés par le travail mais dont les points de vue peuvent être divergents et/ou complémentaires afin de susciter des débats.

D'interroger le langage cinématographique dédié au travail : en quoi enrichit-il les regards sur le travail mais aussi en quoi le travail inspire-t-il le cinéma ?

De promouvoir le développement de la réflexion sur le cinéma et de toutes formes d'expression sur le thème « Filmer le travail ».

http://www.cine-travail.org/all_page.asp?lg=fr

TFS Téléformation & Savoirs

rubrique Ressources , Vidéotheque

<http://www.tfs.afpa.fr/site2/index.asp>

Oasis-TV.net

Voir rubrique « **histoire des techniques, hommes et travail** » qui porte sur les apports de la science au regard des grandes mutations socio-économiques et techniques (vidéos de conférences)

<http://www.oasis-tv.net/>

Les différentes **chaînes de télévision** ont programmé assez régulièrement des documentaires sur le monde du travail . **La sélection suivante - qui illustre les différentes thématiques de nos conférences - permettra d'être attentif aux rediffusions.**

Sur France 5

L'agence . Yves Riou, Philippe Pouchain. Octobre 2005 : portrait de chercheurs d'emploi en 3 volets retraçant le quotidien des demandeurs d'emploi et des employés de l'ANPE.

Le grand méchant stress. Philippe Jarriault. Septembre 2005 (médecin coordinateur chez Renault)

Mon boulot, l'europe et moi. Anne Kunvari. 2005.

"Journal" du combat mené par les salariés de l'usine Ronal en Lorraine, qui montre les mécanismes de la délocalisation.

La sieste, quel boulot. Chantal Lasbats. 2004

Champions du monde du monde du taux d'activité, les salariés français sont aussi champions du monde des anxiolytiques. Les experts sont formels, la sieste est une revendication très sérieuse.

Jours précaires. Cyril Mennegun. 2004

A travers le portrait de 2 personnes, le réalisateur nous fait partager le quotidien de "travailleurs pauvres".

Le plafond de verre. Yamina Benguigui. 2003

Réflexion autour de la discrimination sur le marché du travail

Moulinex, la mécanique du pire. Gilles Balbastre. 2003

Le réalisateur a demandé "comment cela a-t-il pu arriver à une entreprise aussi célèbre ? " aux anciens PDG, cadres dirigeants et ouvriers de Moulinex.

Sur le site de France 5. rubrique : **Bien vivre le monde du travail** <http://emploi.france5.fr/>

Sur France 2

Femmes précaires. Marcel trillat. Janvier 2006

Le quotidien de femmes qui luttent quotidiennement contre la misère.

Les tenaces. Karin anska. 2004

Le quotidien de "travailleurs pauvres", notamment le problème du logement.

Sur Arte

La vie par les bords. François Bon, Fabrice Cazeneuve. Janvier 2006.

Paroles d'élèves d'un lycée professionnel.

Centres ressources participant au réseau Ranfor

Centre de ressources du CAFOC

GIP FCIP – Groupement d'Intérêt Public « Formation continue et insertion professionnelle »

2, rue du Docteur Fleury

BP 102

76134 MONT-SAINT-AIGNAN Cedex

Tél. 02.32.08.96.60

Fax 02.32.02.97.00

E-mail : cecile.feydel@ac-rouen.fr

Site Internet :

http://www.ac-rouen.fr/rectorat/enseignements_formation-continue/home.htm

Personne à contacter : **Cécile FEYDEL**

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : 9 h à 17 h 30

De préférence sur rendez-vous.

Centre de ressources du CREFOR

Centre de Ressources pour la Formation Professionnelle en Haute-Normandie

Immeuble Normandie I - 98, avenue de Bretagne - BP 1152
76176 ROUEN CEDEX 1

Tél. 02.35.73.98.79 / 89

Fax 02.35.73.07.60

E-mail : crefor@crefor.asso.fr

dominique.rousselein@crefor.asso.fr

Site Internet : <http://www.crefor.asso.fr>

Personnes à contacter :

Emmanuel CHRISTAIN

Céline MOTHELAY

Dominique ROUSSELIN-LEGRAND

HORAIRES D'OUVERTURE

Sur rendez-vous.

Centre de ressources de l'IDS

INSTITUT DU DEVELOPPEMENT SOCIAL – CERIS
Centre d'Expertises et de Ressources en réseau pour l'Intervention
Sociale (CERIS-IDS)
Route de Duclair
BP 118
76380 CANTELEU

Tél. 02.32.83.25.02
Fax 02.32.83.25.53

E-mail : ceris@ids.fr

Site Internet : <http://www.ids.fr/>

Nom de la responsable du CERIS : **Christine Batime**

Personne à contacter : **Marie-Noëlle Fabre**

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 13h00 - 18h00
Mardi : 8h30 - 18h00
Mercredi, Jeudi : 8h30 - 17h30
Vendredi 8h30 - 17h00

Centre de ressources de l'IFA

Institut des Formations par Alternance
11, rue du Tronquet
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Tél. 02.35.52.85.00
Fax 02.35.52.85.19/10

E-mail : germaine.doley@ifa-rouen.fr

Site Internet : <http://www.rouen.cci.fr/ifa>

Personnes à contacter : **Germaine DOLEY**

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi : 8h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 17h00

